Campus adventiste du Salève
Faculté adventiste de théologie

Institutions et développement de l'Eglise

Mémoire
présenté en vue de l'obtention
du Master en théologie adventiste

par
Rodrigue FRANCIUS

Directeur de recherche : **Gabriel MONET**
Assesseur : **Richard LEHMANN**

Collonges-sous-Salève
Juin 2011

TABLE DES MATIERES

Remerciements 5

Chapitre premier : L'adventisme et ses institutions : projet et réalisations

1. Programme de réalisation d'institutions d'après la vision d'Ellen WHITE 9

2. Panorama des institutions adventistes dans le monde 15

Chapitre deuxième : Les institutions missionnaires comme enjeu de développement

1. Les enjeux missiologiques 28
1.1 Les fonctions ecclésiales ……..….. 28
1.2 Les cinq piliers de la mission ……..…… 32
1.3 L'ordre de mission ……..…… 34

2. Les enjeux oïkodomiques 36
2.1 Les critères de qualité ……..…….. 36
2.2 Institutions et croissance ……..…….. 40

3. L'enjeu sociétal 43
3.1 Un projet de société ……...…… 43
3.2 Le développement de la société ……...…….. 45

4. L'enjeu apologétique 47

Chapitre troisième : Projection locale

1. Panorama de l'Union franco-belge 51

1.1 Les Eglises et institutions de l'Union 51
1.2 Implantation géographique 58
1.3 Les orientations de l'Union 61
1.4 Données fédérales 62

2. Concepts-clés pour l'hypothèse institutionnelle ... 63

2.1 La reconnaissance des besoins 63
2.2 Les institutions comme services pour le monde 65
2.3 L'organisation horizontale 66
2.4 Des institutions d'Eglise 67

3. Des réalisations d'avenir ? 69

CONCLUSION 72

ANNEXES 74

BIBLIOGRAPHIE 87

REMERCIEMENTS

Reconnaissant pour l'aboutissement de ce travail, je désire exprimer ma gratitude :

Aux professeurs Gabriel MONET et Richard LEHMANN, pour leurs conseils avisés.

Au directeur du Centre Ellen WHITE, Jean-Luc Rolland, pour ses avis éclairés.

Au professeur Rivan DOS SANTOS, pour ses conseils appréciables.

Au secrétaire de l'Union franco-belge des Eglises adventistes, Jean-Paul BARQUON, pour son aimable collaboration.

Aux administrateurs de la Fédération France-Nord des Eglises adventistes, Daniel JENNAH, Bertrand CLAVIER et Marie-Angélica RADRIGAN, pour leur cordiale coopération.

A ma mère, pour son fidèle soutien.

A Jésus-Christ, inépuisable Source d'inspiration et véritable Auteur des institutions missionnaires.

Après avoir longtemps dominé la scène publique, l'Eglise chrétienne est aujourd'hui une institution parmi d'autres dans le paysage social. Or « toutes les institutions sont en crise et font l'objet d'une contestation plus ou moins vive » constate J. RIGAL[1]. Mais celui-ci de reprendre, « cela étant formellement reconnu, il serait insensé de prétendre que plus l'Eglise est déstructurée, désinstituée, informelle, et plus elle est assurée d'être fidèle à Jésus-Christ, à l'Evangile, à la mission[2] ». En effet puisque le Dieu de la Bible apparait comme un Dieu d'ordre, l'Eglise qui le représente ne serait-elle pas appelée à œuvrer de manière ordonnée, structurée, instituée ? Or parmi les repères visibles de cette œuvre instituée on remarquera certainement les institutions missionnaires. Par l'expression *institutions missionnaires* nous entendons les centres de service cultuels, culturels, éducatifs, sanitaires, etc. qui contribuent à l'accomplissement de la mission de l'Eglise : églises[3], écoles, hôpitaux, maisons d'édition, etc. Ces centres missionnaires se matérialisant au travers de constructions bâties semblent avoir fait l'objet de relativement peu d'ouvrages qui leur soient consacrés. B. REYMOND, professeur de théologie pratique à l'Université de Lausanne, s'en étonne d'ailleurs :

> « La plupart des théologiens semblent pour leur part ne même pas soupçonner que l'architecture puisse constituer un problème digne de retenir leur attention. […] Plus largement, c'est la notion même d'espace qui reste presque complètement étrangère à leurs préoccupations à plus forte raison celle d'espace architectural.[4] »

On conviendra toutefois, à la décharge des théologiens, que la réalité des institutions missionnaires ne tient pas tant à l'architecture qu'aux fonctions qui s'y déroulent. A ce titre elles pourraient être perçues comme une sorte de prolongement de l'Eglise. Pourtant cette dernière n'en a pas toujours eu l'usage.

> « Durant les premiers siècles de son existence, l'Eglise ne s'est pas systématiquement dotée de bâtiments spécifiques : la communauté se rassemblait […] chez l'un de ses membres ou, aux périodes de persécutions dans les catacombes ; et les édifices construits exprès pour le culte l'étaient souvent sur le modèle des bâtiments profanes, maisons d'habitation ou basiliques civiles, dans lesquels le culte était auparavant célébré.[5] »

---

[1] J. RIGAL, *L'Eglise en quête d'avenir. Réflexions et propositions pour des temps nouveaux*, Théologies, Paris, Cerf, 2003, p. 229.
[2] *Ibid.*, p. 230, 231.
[3] Nous suivons ici le principe d'écriture selon lequel le mot Eglise avec un E majuscule signifie l'assemblée spirituelle, tandis qu'église avec un e minuscule désigne l'équipement fonctionnel.
[4] B. REYMOND, *L'architecture religieuse des protestants. Histoire – caractéristiques – problèmes actuels*, Pratique 14, Genève, Labor et Fides, 1996, p. 15.
[5] I. GRELLIER, « Les bâtiments d'Eglise, une question théologique », *Etudes théologiques & religieuses* 68 (1993/3), p. 537.

Avec Constantin, le christianisme est devenu une religion d'Etat. Les chrétiens ont alors construit de nombreux édifices qui sont devenus les pôles de l'activité de l'Eglise[6]. A l'époque médiévale, « la générosité des monastères comme lieu de refuge, guérison et nourriture a favorisé grandement le crédit de l'Eglise[7] » et les cathédrales impressionnaient les fidèles qui s'y massaient. La Réforme protestante également, accomplit son œuvre de remplissage des édifices religieux de même que les réveils religieux des siècles suivants et notamment la ferveur missionnaire du XIX^{ème} siècle qui vit fleurir une panoplie d'institutions. Cependant, à notre époque contemporaine, en raison de la faiblesse numérique de diverses paroisses en Europe, « certaines églises ont été fermées ou désaffectées, d'autres ont été transformées en musée, en salle de concert ou en bistrots et lieux de rencontre.[8] » C'est à croire que les bâtiments chrétiens ne font plus recette. Si tel est le cas, l'Eglise adventiste est grandement concernée.

Car un aspect remarquable de l'œuvre adventiste dans le monde réside précisément dans l'existence de bâtiments missionnaires, d'institutions auxiliaires (écoles, hôpitaux, fabriques d'aliments, …) accompagnant son activité purement religieuse. Il est alors opportun de se questionner sur la pérennité de cet état de choses. L'historien M. SAHLIN par exemple, évoque trois étapes successives en matière de missiologie adventiste : une période d'évangélisation prophétique (1844-1900), une période où la présentation du message passait par la doctrine et les institutions (1900-1980), et la période actuelle qui serait basée sur le relationnel (1980- …)[9]. Les structures institutionnelles tendent ainsi à apparaître comme des éléments participant d'une logique associée à une époque qui ne serait pas la plus contemporaine. Qui plus est, « si ces institutions constituent une force d'implantation, elles pèsent lourd sur les finances globales de l'Eglise.[10] » On est par conséquent conduit à s'interroger sur la pertinence, aujourd'hui, de la réalisation d'institutions et de structures physiques d'Eglise pour la mission adventiste. Les institutions missionnaires participent-elles à la dynamique d'édification et de développement de l'Eglise adventiste ? Peut-on y voir un enjeu de développement ? Et si cela était, quelle option pourrait-on envisager pour le champ local ? Le présent document tente de proposer des éléments de réponse à ces interrogations. Il convient donc d'explorer d'abord les grandes lignes de la réalité institutionnelle de

[6] *Ibid.*, p. 538.
[7] J. STACKHOUSE, « From Architecture to Argument. Historic Resources for christian Apologétics », in T. R. PHILLIPS & D. L. OKHOLM (éd.), *Christian Apologetics in the Postmodern World*, 1995, p. 46 (Traduction personnelle).
[8] M. PEDROLI, « La City-Kirche de Berne », *Cahiers de l'IRP* 2 (2001), p. 97.
[9] M. SAHLIN, *Sharing our faith with friends without losing either*, Hagerstown, Review & Herald Publishing Association, 1990.
[10] R. LEHMANN, *Les Adventistes du septième jour*, Turnhout, Belgique, Brepols, 1987, p 129.

l’adventisme ce qui nous amènera à nous interroger sur l’apport des institutions en matière de développement, ce second point amenant naturellement la question d’un éventuel projet institutionnel pour notre territoire.

Chapitre 1
L'adventisme et ses institutions : projet et réalisations

Il est difficile de parler de l'adventisme sans mentionner ses diverses institutions missionnaires tant celles-ci paraissent contribuer à donner un certain caractère à la dénomination. Nous tenterons d'évoquer ici quelques notions qualitatives et quantitatives sur ces institutions relevant d'un projet visionnaire et de sa concrétisation. Car il semble que les pionniers de l'adventisme aient bénéficié de la vision d'un programme de centres missionnaires, qu'eux-mêmes et leurs successeurs se sont employés à réaliser.

1. Programme de réalisation d'institutions d'après la vision d'Ellen WHITE

Si on s'interrogeait sur la motivation des leaders adventistes au sujet de la réalisation d'institutions missionnaires, l'une des causes les plus évidentes serait liée aux messages de l'une de leurs pionniers, E. WHITE, la visionnaire. D'après G. KNIGHT, historien de l'Eglise, elle s'attachait à orienter l'adventisme vers ses obligations envers les besoins présents de la société. Cette insistance qu'elle manifestait sur le devoir présent « allait finalement former une base rationnelle pour la création d'institutions adventistes qui pourraient ouvrir à l'adventisme du septième jour un chemin jusqu'aux extrémités de la terre[11] ». Elle considérait en effet que « la prédication de l'Evangile comprend beaucoup plus qu'un simple sermon. Il faut instruire l'ignorant, relever le découragé, guérir le malade[12] ». Ce qui suppose des institutions : par exemple, écoles pour « instruire l'ignorant », maisons d'accueil pour réconforter « le découragé », centres de santé pour « guérir le malade ». Même si dans sa vision les institutions et organisations collectives ne devaient pas remplacer les actes de

[11] G. KNIGHT, *En quête d'identité. Les grandes étapes de l'histoire des croyances adventistes*, Dammarie-lès-Lys, Vie et Santé, 2008, p. 87.
[12] E. G. WHITE, *Le ministère de la bienfaisance*, trad. L.A. MATHY, Dammarie-lès-Lys, SDT, 1970, p. 27.

charité individuels[13]. E. WHITE apparait donc au sein de l'adventisme comme une promotrice convaincue de centres missionnaires.

> « En 1906, Ellen G. WHITE expliquait que sa compréhension de la tâche à accomplir n'avait cessé de s'amplifier. […] Elle reconnaissait que nos pionniers avaient pensé que l'œuvre qui les attendait serait terminée bien avant cette même année (1906), mais que "le Seigneur les avait éclairés touchant le développement de la tâche à réaliser''[14]. »

Et elle appelait en effet l'Eglise à la réalisation d'institutions variées :

- Selon elle, l'établissement de **lieux de culte** et d'institutions devait faire partie intégrante du travail des pasteurs. Ils ne devraient pas considérer leur mission achevée sans l'édification d'une institution dans chaque champ missionnaire.

> « Les pasteurs qui travaillent dans un nouveau territoire ne devraient pas se sentir libres de quitter leur champ de travail jusqu'à ce qu'ils aient pourvu les Eglises confiées à leur soins des facilités nécessaires. Non seulement un lieu de culte devrait être bâti, mais encore des arrangements devraient être faits pour établir de façon permanente une école d'Eglise[15]. »

On pourrait se poser la question de savoir si l'on devrait considérer les lieux de culte comme des institutions. Nous avons en tout cas pris ce parti dans la mesure où une Eglise peut s'avérer être le berceau originel d'une institution missionnaire. D'ailleurs dans la citation ci-dessus, E. WHITE associe étroitement Eglise et école d'Eglise. De même, dans le cas de la Maison de l'Espérance à Paris, on retrouve une combinaison entre Eglise et institution.

- E. WHITE subordonne le témoignage de la vérité par l'Eglise et le rayonnement de cette dernière à la réalisation de **maisons de prières**.

> « Partout où le message est proclamé, des missionnaires doivent se présenter la Bible à la main. Des âmes doivent se convertir et s'affermir dans la vérité. Des maisons de prière seront construites et l'Eglise témoignera de la puissance de la vérité. Ses membres feront resplendir leur lumière de la même manière qu'une ville située sur une montagne[16]. »

Il faut se demander si à ses yeux la maison de prière est une entité différente du lieu de culte. En ce qui nous concerne, il nous a paru opportun de les distinguer, considérant que la « maison de prière pour tous les peuples[17] » renvoie à des concepts d'universalité et d'ouverture vers le monde qui pourraient s'harmoniser avec la thématique de notre citation. Tandis que notre pratique adventiste du lieu de culte traduit souvent une approche plus circonscrite et introvertie.

- Dans la vision d'E. WHITE, de simples **maisons de traitement** permettant des soins de base devaient être implantées partout où se manifesterait une présence adventiste.

---

[13] *Ibid.*, p. 199.
[14] W. G. JOHNSSON, « Le défi de la pensée sécularisée », *Servir* 2 (1987/3), p. 51.
[15] E. G. WHITE, *Evangéliser*, Dammarie-les-Lys, Vie et Santé, 2000, p. 343.
[16] E. G. WHITE, *Le ministère de la bienfaisance*, p. 196.
[17] Es. 56.7. Les citations bibliques sont tirées de la version Segond révisée 1978.

> « Dans chaque ville où nous avons une église, il doit y avoir un endroit où des traitements peuvent être donnés. Mais peu de membres possèdent des maisons offrant des facilités pour soigner les malades. C'est pourquoi il faut trouver un édifice à cet effet. Celui-ci, même s'il n'est pas élégant, devrait posséder les commodités nécessaires pour que l'on puisse y donner de simples traitements[18]. »

Ces institutions, de par leur modestie, ne semblent pas correspondre avec de véritables centres hospitaliers de plus grande envergure, et pour lesquels elle préconisait plutôt une implantation extérieure aux grandes agglomérations.

- Ses écrits dénotent une ambition d'envergure en matière d'institutions, s'agissant notamment du développement du mouvement adventiste sur le vieux continent. De nombreux **centres de santé** devaient y fleurir.

> « Le moment est venu de faire de grandes choses en Europe. Une œuvre semblable à celle qui a été poursuivie en Amérique peut s'y accomplir. Etablissez des sanatoriums et des restaurants végétariens. Faites connaître la vérité présente par nos imprimés. Qu'on traduise nos ouvrages. Il m'a été montré que dans les différents pays d'Europe la lumière resplendirait en de nombreux endroits.
> Dans beaucoup de lieux, l'œuvre de Dieu n'est pas représentée comme elle le devrait. Une grande œuvre pourrait être entreprise en Italie, en France, en Ecosse, et ailleurs. Il faut envoyer des prédicateurs. On ne manque pas de talents en Europe. Utilisons-les à établir sur tout le continent des centres où brillera la lumière de la vérité[19]. »

Des propos qui tendent à suggérer que dans cette partie du monde on pourrait accentuer les efforts en termes de réalisation d'institutions de santé.

- Cette visionnaire de l'adventisme envisageait que l'on établisse une grande variété d'institutions missionnaires : **des écoles, des imprimeries, des services divers**, … Elle ne limite donc pas quantitativement ni qualitativement le programme de création d'institutions, qui à ses dires devait couvrir la planète.

> « Dieu a qualifié son peuple pour qu'il puisse éclairer le monde. Il a doté les humains de facultés qui leur permettent de s'adapter pour l'accomplissement et l'extension d'une œuvre qui doit encercler le monde. Des sanatoriums, des écoles, des imprimeries et divers services doivent être implantés dans toutes les parties du globe.
> Mais cette œuvre n'a pas encore été réalisée[20]. »

Dans cette dernière citation, elle introduit le concept d'adaptation : il semble qu'elle prévoyait que dans la suite des temps, des personnes compétentes du mouvement pourraient concevoir des institutions adaptées aux contextes particuliers tout en s'inspirant de la vision de base.

- E. WHITE en effet n'envisageait pas que les adventistes se limitent à la construction de structures religieuses. Le monde de l'éducation et de l'édition étaient visés, mais également le secteur de l'économie**.** Une grande **variété d'industries** et de centres de formation industrielle et artisanale devait voir le jour.

---

[18] E. G. WHITE, *Le ministère de la bienfaisance*, p. 104.
[19] E. G. WHITE, *Evangéliser*, p. 368-369.
[20] *Ibid*., p. 372.

> « On devrait fonder des industries variées où les pauvres trouveraient un emploi. Les charpentiers, les forgerons et tous ceux qui exercent un métier utile l'apprendraient à ceux qui l'ignorent et sont sans travail.
> Les cuisinières, les ménagères, les couturières, les infirmières peuvent apprendre aux femmes pauvres à cuisiner, à bien tenir leur maison, à confectionner leurs vêtements, à soigner les malades. …
> Des familles pieuses devraient s'installer dans les régions incultes. Que des fermiers, des financiers, des entrepreneurs et des artisans aillent se fixer dans les lieux en friche pour y améliorer le sol, y fonder des industries, y construire d'humbles maisons pour eux-mêmes et venir en aide à leurs voisins[21]. »

Dans cette vision, on voit apparaître des préoccupations de développement des espaces délaissés et d'intégration sociale par l'emploi, préoccupations susceptibles de s'intégrer dans les politiques d'aménagement du territoire des collectivités publiques. E. WHITE préconisait ainsi une approche missionnaire qui intégrait le développement de la société.

- Elle suggérait une politique avisée d'implantation des centres missionnaires inspirée d'une stratégie biblique. **Des bases d'opérations** excentrées devaient faire des adventistes des Hénoc des temps modernes, évangélisant les centres urbains de l'extérieur.

> « Nous devons nous montrer prudents comme des serpents et simples comme des colombes [cf. Mt. 10.16] pour acquérir des propriétés à bon marché en milieu rural et, depuis ces bases d'opérations, évangéliser les grandes villes[22]. »

Transparait ici la notion d'institutions économiques (« à bon marché ») selon laquelle les centres missionnaires ne devraient pas déstabiliser le budget général de l'œuvre.

- La vision d'E. WHITE englobait aussi l'idée d'institutions temporaires. Elle prévoyait qu'on puisse investir dans **des constructions démontables et transportables élaborées :** « je souhaite que vous disposiez d'un auditorium démontable. Pour accomplir votre travail, ce serait beaucoup mieux qu'une tente, surtout pendant la saison des pluies[23] ». L'idée des constructions démontables s'accorde assez bien avec la pratique des camps-meetings, véritable institution, notamment dans l'adventisme Nord-américain.

Les écrits d'E. WHITE engageaient ainsi l'adventisme dans un véritable programme de création d'institutions missionnaires. Mais en les parcourant on y perçoit également la raison d'être de ces institutions. Parmi les motifs qui justifieraient pour l'adventisme la réalisation de ces structures, on peut en mentionner quatre :

- **Honorer Dieu**

  L'institution adventiste est appelée à accueillir des activités conformes à la volonté de Dieu, ce qui concoure à sa gloire.

[21] E. G. WHITE, *Le ministère de la bienfaisance*, p. 150.
[22] E. G. WHITE, *Evangéliser*, p. 76-77.
[23] *Ibid*., p. 76.

> « Dieu veut aujourd'hui donner à son peuple la sagesse pour faire sa volonté, comme Il la donna autrefois aux Israélites pour construire le Tabernacle. Par l'érection de cet édifice, Il manifesta sa puissance et sa majesté. De nos jours son nom doit être également honoré par des bâtiments qui lui sont destinés[24]. »

- **Promouvoir le message biblique et la vie chrétienne**

L'esprit du monde étant dispensé par ses propres institutions, il importe que les vérités et principes divins soient diffusés dans des institutions chrétiennes et particulièrement adventistes compte tenu de leur message spécifique.

> « Les conclusions auxquelles les savants sont arrivés au cours de leurs investigations sont enseignées aujourd'hui avec soin et expliquées en détail dans les écoles. L'impression qui en reste, c'est que si ces savants ont raison, la Bible se trompe. […] Il nous faut des écoles où l'on enseigne à la jeunesse que la vraie grandeur consiste à honorer Dieu et à révéler son caractère dans la vie quotidienne[25]. »

- **Perpétuer l'*année de grâce***

Le préambule du livre *« Le ministère de la guérison* » rapporte la déclaration inaugurale du ministère du Christ faite par Jésus Lui-même :

> « … pour porter de bonnes nouvelles aux malheureux ; … pour guérir ceux qui ont le cœur brisé, pour proclamer aux captifs la liberté, et aux prisonniers la délivrance ; pour publier une année de grâce de l'Eternel … ; pour consoler tous les affligés[26] ».

On perçoit ainsi la vocation des institutions adventistes : appelées à relayer le ministère de guérison du Christ, celles-ci contribuent à manifester le Jubilé du Seigneur.

- **Accomplir l'œuvre de la rédemption**

Les centres missionnaires devaient servir le projet divin de restauration de l'humanité, qu'il s'agisse d'écoles, d'hôpitaux ou d'autres services.

> « Restaurer en l'homme l'image de son Créateur, le ramener à la perfection originelle, favoriser le développement du corps, de l'esprit et de l'âme, afin que le but divin de la création puisse être atteint, telle est l'œuvre de la rédemption. Tel est aussi le but de l'éducation et de la vie[27]. »

Et tel est également par conséquent l'objectif des institutions adventistes notamment les écoles appelées à promouvoir l'idéal de l'éducation chrétienne.

L'adventisme, par le ministère d'E. WHITE développait donc en matière d'institutions une vision du quoi et du pourquoi, mais également du comment. Voici quelques illustrations :

- **A la manière du Christ**

Les institutions adventistes devaient refléter le caractère de leur véritable propriétaire, le Christ. Les visiteurs de ces centres devaient donc pouvoir l'y rencontrer. « Le Seigneur désire

[24] E. G. WHITE, *Témoignages pour l'Eglise* vol. 3, Dammarie les Lys, Vie et Santé, 1995, p. 137.
[25] E. G. WHITE, *Le ministère de la guérison*, Boise, Idaho, Etats-Unis, Le monde français, 1977, p. 378.
[26] *Ibid*., p. 13.
[27] E. G. WHITE, *Education*, Dammarie-les-Lys, Vie et santé, 1986, p. 10.

que l'esprit humble et doux du Maître, la Majesté du ciel, le Roi de gloire, se manifeste constamment dans nos institutions[28]. »

Une déclaration que l'on peut comprendre comme s'appliquant non seulement au fonctionnement interne des institutions, mais encore à la façon de les concevoir et de les planifier.

- Par une approche holistique

Les institutions devaient fournir une formation missionnaire complète, en outre une éducation exhaustive, intellectuelle, spirituelle et morale, physique et technique devait y être dispensée.

> « Chaque paroisse doit être une école de travailleurs chrétiens. Ses membres apprendront à lire l'Ecriture dans les familles, à servir de catéchistes, à secourir les pauvres, à soigner les malades et à œuvrer en faveurs des inconvertis. Il devrait y avoir des cours d'hygiène, de cuisine, et d'autres encore, où l'on enseignerait les différentes branches du service chrétien[29]. »
>
> « Les écoles devraient, en plus de la formation mentale et morale la plus soignée, offrir les instruments les meilleurs du développement physique et de l'éducation technique. […] C'est ainsi également que nos écoles pourraient aider tant de gens sans emploi[30]. »

Dans cette approche, les diverses dimensions de la personne sont prises en compte : culturelle, sociale (emploi), corporelle (activité manuelle), …

- En répartissant les efforts

La vision d'E. WHITE donnait manifestement la préférence à l'option d'un grand nombre de petits centres répartis sur un vaste territoire plutôt que peu de grandes institutions, ce qui limiterait l'œuvre géographiquement.

> « De nombreux territoires doivent être travaillés, et nous ne devrions pas envisager de développer de grands intérêts dans quelques localités favorisées. Le Seigneur m'a donné des instructions selon lesquelles nous ne devons pas multiplier la création de grands centres ; car dans chaque territoire il devrait y avoir des facilités pour que l'œuvre y soit continuée avec succès. C'est pourquoi il ne faut pas que tout l'argent disponible soit englouti au bénéfice de quelques grandes institutions. Dans les centres urbains petits et grands, et dans la périphérie des villes, nous devrions maintenir de petits centres où habiteront de fidèles sentinelles qui travailleront pour le salut des âmes. Où que l'ouvrier aille, ses efforts devraient aboutir à l'implantation d'un de ces petits centres qui favoriserait l'avancement de la cause. Si les serviteurs de Dieu accomplissent consciencieusement leur tâche, la Providence permettra que dans beaucoup d'endroits des portes s'ouvrent[31]. »

Ici encore se fait jour le projet d'un très grand nombre d'institutions implantées dans beaucoup de lieux.

Dans toute cette approche missionnaire, la construction et le développement de l'Eglise se concevait donc d'une manière intimement associée à la réalisation d'institutions. Il ne semble guère y avoir de distinction à ce niveau entre édification d'institutions et édification de l'Eglise en ce sens que la première notion parait être partie intégrante de la seconde. Il nous

---

[28] E. WHITE, *Témoignages pour l'Eglise*, p. 135.
[29] E. G. WHITE, *Le ministère de la bienfaisance*, p. 81.
[30] E. G. WHITE, *Education*, p. 247, 248.
[31] E. G. WHITE, *Evangéliser*, p. 480.

semble déceler là un programme d'expansion missionnaire par les institutions, devant compléter l'œuvre d'évangélisation et l'activité individuelle des membres d'Eglise. L'adventisme disposait donc de bonne heure de bases pour un développement institutionnel conséquent. Et il conviendrait à présent d'évaluer si le développement de l'Eglise a effectivement intégré la réalisation d'institutions missionnaires.

2. Panorama des institutions adventistes dans le monde

En jetant un regard sur l'adventisme mondial, il ressort que le mouvement s'est considérablement développé depuis le XIX^{ème} siècle, y compris en ce qui concerne ses institutions. « L'Eglise a développé des institutions : écoles, hôpitaux, dispensaires, industries alimentaires. […] En 1930, l'Eglise administrait 2 768 bâtiments. Quarante-cinq ans plus tard, elle avait à charge 25 810 propriétés, soit près de dix fois plus[32]. » G. REID écrivait il y a une quinzaine d'années :

> « Le mouvement adventiste prend une ampleur considérable. Si tous les adventistes du monde étaient rassemblés en un même lieu, ils formeraient une grande agglomération comme New York, Tokyo, Londres ou Paris. Une telle communauté serait remplie d'institutions et de personnes remarquables. Elle serait bien instruite, selon les normes du monde, et aurait en son sein près de six mille écoles, de la primaire à l'université. Presque un million d'étudiants seraient inscrits dans des écoles dirigées uniquement par l'Eglise à tous les niveaux.
> Dans cette communauté, il y aurait plus de cent cinquante hôpitaux, quatre facultés de médecine, des milliers de docteurs et de dentistes et des programmes de préparation pour toutes les branches des sciences de la santé[33] ».

Il apparait indiqué de s'arrêter ici sur quelques données qualitatives et surtout quantitatives se rapportant aux institutions adventistes dans le monde. Le panorama actuel des institutions adventistes offre le tableau suivant[34] :

Education

Ecoles primaires : ……..…… 5 899

Ecoles secondaires : ……..…… 1 905

Ecoles supérieures et universités : ……... 110

---

[32] R. LEHMANN, *Les Adventistes du septième jour*, p. 129.

[33] G. REID, « L'Eglise de l'avenir et l'avenir de l'Eglise », in Comité de recherche Biblique de la Division eurafricaine, *L'Eglise de Jésus-Christ. Sa mission et son ministère dans le monde*, Etudes en ecclésiologie adventiste 2, Dammarie-lès-Lys, Vie et Santé, 1995, p. 252-253.

[34] Union des Fédérations adventistes de France, de Belgique et du Luxembourg, *Statistiques. L'Eglise adventiste en quelques chiffres* [en ligne], disponible sur <http://www.adventiste.org>, (consulté le 27 février 2011). On trouvera davantage de statistiques sur les institutions mondiales et leur évolution depuis au moins le début du XXe siècle sur le site de la Conférence Générale : General Conference of Seventh-day Adventists, *147th Annual Statistical Report-2009* [en ligne], disponible sur <http://www.adventistarchives.org/docs/ASR/ASR2009.pdf#view=fit>, (consulté le 19 avril 2011).

Alimentaire

Industries alimentaires : ……..……..….. 21

Médical

Bateaux et avions dispensaires : ……..……...…… 10

Cliniques et dispensaires : ……..……...…… 351

Hôpitaux et sanatoriums : ……..……..... 167

Orphelinats – Maisons de retraite et Ecoles d'infirmières : ……. 174

Publications

Maisons d'édition : ……..…… 63

Radio et TV

Centres audiovisuels : ……..…… 13

A titre comparatif, la revue Signes des temps[35] rapportait en 1990 le tableau ci-dessous :

EDUCATION	SOINS MEDICAUX	SECOURS ET ASSISTANCE	AIDE SPIRITUELLE
Ecoles primaires …...4 016	Hôpitaux ……...159	Sociétés de bienfaisances ……..18 092	Publications en diverses langues ……...332
Ecoles secondaires …...689	Maisons de retraites …67	Centres de bienfaisance ……..3 255	Centres d'assistance spirituelle ……..29 039
Ecoles supérieures et universités ……79	Cliniques et dispensaires …….272		
	Bateaux dispensaires ..26		

Des chiffres qui traduisent une augmentation régulière du nombre d'institutions allant de pair avec le mouvement de croissance de l'Eglise.

[35] U. FRIKART, « Des gens qui se préoccupent du bonheur des autres », *Signes des temps* n° spécial septembre 1990, p. 20-21.

Il convient à ce stade de considérer un peu plus dans le détail les statistiques des institutions dans leur répartition géographique. Le manque de place ne nous permettant pas d'envisager un panorama complet de toute l'Eglise mondiale, nous nous bornerons à considérer sommairement les données de l'annuaire adventiste [36] relatives à quelques divisions territoriales. Les chiffres dans cet annuaire, sont communiqués par Fédération ; nous avons donc procédé à un calcul préliminaire pour les convertir à l'échelle de l'Union avant de transcrire les valeurs obtenues sous forme de tableau. La colonne *Camps* regroupe aussi bien les camps de jeunesse que les sites de camp-meeting.

[36] Seventh-day Adventist Church General Conference, Office of Archives and Statistics, *Annual Statistical Report for 2009*, [en ligne], 2010, disponible sur <http://www.adventistarchives.org/docs/ASR/ASR2009.pdf#view=fit>, (consulté le 20 novembre 2010).

DIVISION EURAFRICAINE

	Education	Industries alimentaires	Santé	Médias	Publications	Archives	IEBC	Centre JA	Camps	TV Radio	Retraites	Centre communautaire	Librairies	Divers	**Total Institutions**	Eglises	Membres	Population
Division	3	1	2	1	2	4	2	1							16			
Union autrichienne	2		1		1		1							1	6	49	3 861	8 352 000
Union bulgare	1				1		1			1					4	118	7 622	7 621 000
Union tchéco-slovaque	1				2		2			2					7	184	9 850	15 833 000
Union franco-belge	1		1				3			1					6	136	14 065	73 263 000
Union italienne	1		1	9			1			2					14	107	8 504	60 309 000
Union d'Allemagne du nord			6								2				8	355	20 404	47 905 110
Union portugaise	1		3		1		1		1					3	10	97	9 252	10 621 000
Union roumaine	2			1	1		1			1				2	8	1 083	68 368	21 498 000
Union d'Allemagne du sud			2					1			1				4	220	15 341	34 264 890
Union espagnole	2	1	1	1	1		1							2	9	103	14 326	46 615 000
Union suisse			1												1	49	4 333	7 669 000
Total Div. Eurafricaine	**14**	**2**	**18**	**12**	**9**	**4**	**13**	**2**	**1**	**7**	**3**	**0**	**0**	**8**	**93**	**2 501**	**175 926**	**333 951 000**

DIVISION NORD AMERICAINE

	Education	Industries alimentaires	Santé	Médias	Publications	Archives	IEBC	Centres JA	Camps	TV Radio	Retraites	Centre communautaire	Librairies	Divers	**Total institutions**	Eglises	Membres	Population
Division				1								1			2			
Union de l'Atlantique	9		1						10						20	554	99 036	33 944 461
Union du Canada	9		7	1					13			2			32	339	58 393	33 310 000
Union de Colombia	12								15			2		2	31	631	125 669	49 647 354
Union de Lake	6		5	1					11				6	2	31	501	80 612	35 202 846
Union Mid-America	10		6						12				7	1	36	449	61 553	25 804 277
Union Nord-Pacifique	14		3	10					13				8	3	51	425	93 836	13 485 988
Union Pacifique	35		13	3					8				8	1	68	698	213 890	49 856 624
Union Sud	14		17	9					18			1	10		69	1 063	243 450	59 771 515
Union Sud-Est	7		6	2					8				4		27	536	93 459	36 837 935
Total Div. Nord-américaine	**116**	**0**	**58**	**27**	**0**	**0**	**0**	**0**	**108**	**0**	**0**	**6**	**43**	**9**	**367**	**5 196**	**1 069 898**	**337 861 000**

DIVISION SUDAMERICAINE

	Education	Industries Alimentaires	Santé	Médias	Publications	Archives	IEBC	Centre JA	Camps	TV Radio	Retraites	Centres communautaires	Librairies	Divers	**Total institutions**	Eglises	Membres	Population
Division	1	3		1	2										7			
Union australe	23		8				1			7					39	578	120 875	49 313 000
Union bolivienne	3				1		1			1					6	278	205 950	10 028 000
Union Nord Brésil	15		2	1											18	1 608	351 376	19 025 055
Union Nord-Est Brésil	10		1	1											12	1 237	290 492	46 286 734
Union Sud Brésil	16		10							4					30	771	158 400	30 246 390
Union Centre Brésil	4		24							1					29	908	193 897	43 710 912
Union Centre-Ouest Brésil	1		8							1		3			13	461	95 003	15 220 764
Union Est Brésil	9		8	6								5			28	971	157 870	40 647 245
Union du Chili	25		1		1					3					30	555	123 168	16 770 000
Union de l'Equateur	4		1	2											7	149	76 846	13 801 000
Union Nord Pérou	5														5	936	313 022	11 060 749
Union Sud Pérou	9		3							1					13	896	329 392	16 842 251
Total Div. Sudaméricaine	**125**	**3**	**66**	**11**	**4**	**0**	**2**	**0**	**0**	**18**	**0**	**8**	**0**	**0**	**237**	**9 348**	**2 416 291**	**312 952 100**

Les mêmes calculs pour la division transeuropéenne donnent un total de 91 institutions pour 108 166 membres. On peut donc en déduire le récapitulatif suivant :

Division	**Nombre d'institutions**	**Nombre de membres**
Transeuropéenne	91	108 166
Eurafricaine	93	175 926
Nord-américaine	367	1 069 898
Sud-américaine	237	2 416 291

On constate dans un premier temps que le programme de réalisation d'institutions a été globalement mis en œuvre. On s'aperçoit aussi que dans les territoires fortement équipés en institutions l'effectif des membres est élevé ; tandis que dans les divisions à faible niveau d'équipement l'effectif est moindre. Il est prématuré d'en déduire une relation de cause à effet puisque dans ces différentes régions les populations ne sont pas les mêmes et que d'autre part, d'autres paramètres que les institutions entrent en jeu dans le développement de l'Eglise. Cela est manifeste par exemple dans le simple fait que la division nord-américaine, doté de 2,5 fois plus d'institutions que l'adventisme sud-américain, compte néanmoins plus de deux fois moins de membres. Néanmoins devant ce dernier constat, il conviendrait de prendre en compte en plus des autres paramètres, l'aspect qualitatif des institutions. On observe en effet que la division sud-américaine a davantage investi en termes d'unité dans les institutions de santé et d'éducation qu'en nord-Amérique où on a plus misé sur les camps (donc les rassemblements) et les librairies. La comparaison des tableaux suggère donc l'existence d'une notion d'efficacité qualitative des institutions en matière de développement de l'Eglise. Autrement dit certaines institutions seraient plus porteuses que d'autres en ce qui concerne l'impact sur la croissance. Pour ce qui est de cet aspect qualitatif, on remarquera que les Eglises européennes ont bien plus développé les instituts d'étude de la Bible par correspondance et les maisons de publications que les divisions américaines, ce qui peut s'expliquer aussi par la grande diversité des langues sur le vieux continent. Les Amériques ont quant à elles davantage mis l'accent sur la santé et l'éducation. Et bien qu'en Europe on ait également investit dans ces créneaux, qualitativement on retrouve dans ces régions plusieurs faculté de théologie qui brassent souvent des personnes déjà adventistes et ne participe donc pas de manière directe à la croissance numérique. Tandis que les divisions d'Amérique ont

mis en œuvre un nombre conséquent d'écoles primaires, secondaires et supérieures diffusant un enseignement tout public et donc brassant davantage de monde. Une différence encore, observée en matière de santé, c'est que plusieurs institutions de santé européennes sont en fait des maisons de retraite accueillant donc des personnes âgées dont on sait que les orientations spirituelles sont en général moins souples que les populations plus jeunes. Par contre les institutions médicales adventistes américaines sont souvent des hôpitaux, ce qui certainement a été favorisé par une législation différente. En conséquence, ces centres brassent une population d'autant plus importante qu'elle se renouvelle plus fréquemment. Ces considérations qualitatives, abstraction faite des phénomènes de sécularisation, ont probablement une incidence sur les effectifs enregistrés en termes de membres. Il est à noter aussi la place importante des institutions privées dans les Amériques alors qu'elles sont moindres dans les Etats européens.

Nous avons jusque-là procédé à des comparaisons entre divisions mondiales. Il parait utile d'évaluer aussi la question des institutions entre unions d'un même territoire. Les statistiques suivantes, élaborées à partir de l'annuaire adventiste, nous permettent d'apprécier le rapport entre institutions et développement de l'Eglise au sein des divisions précédemment considérées.

Trois ratios ont été calculés pour cette partie : le ratio 1, nombre d'institutions pour 10 millions d'habitants nous aide à estimer le **taux d'équipement**, c'est-à-dire la proportion d'institutions par rapport à la population que dessert chaque Union. Le ratio 2, nombre de membre pour 10 000 habitants nous permet de comparer le **niveau de développement** ou encore de pénétration de l'adventisme dans la population respective de l'Union considérée. Enfin le ratio 3, nombre d'institutions pour 10 000 membres évoque une idée relative du potentiel des membres des différentes Unions, mais aussi nous procure une seconde base comparative du taux d'équipement des Unions.

DIVISION EURAFRICAINE

	Institutions	Eglises	Membres	Population	Ratio 1	Ratio 2	Ratio 3
Division	16						
Union autrichienne	6	49	3 861	8 352 000	7,2	5	15,5
Union bulgare	4	118	7 622	7 621 000	5,2	10	5,2
Union tchéco-slovaque	7	184	9 850	15 833 000	4,4	6	7,1
Union franco-belge	6	136	14 065	73 263 000	0,8	2	4,3
Union italienne	14	107	8 504	60 309 000	2,3	1	16,5
Union d'Allemagne du nord	8	355	20 404	47 905 110	1,7	4	3,9
Union portugaise	10	97	9 252	10 621 000	9,4	9	10,8
Union roumaine	8	1 083	68 368	21 498 000	3,7	32	1,2
Union d'Allemagne du sud	4	220	15 341	34 264 890	1,2	4	2,6
Union espagnole	9	103	14 326	46 615 000	1,9	3	6,3
Union suisse	1	49	4 333	7 669 000	1,3	6	2,3
Total Div. Eurafricaine	93	2 501	175 926	333 951 000	2,8	5	5,3

Ratio 1 : nombre d'institutions pour 10 millions d'hab. (taux d'équipement)
Ratio 2 : nombre de membres pour 10 000 habitants (niveau de développement)
Ratio 3 : nombre d'institutions pour 10 000 membres

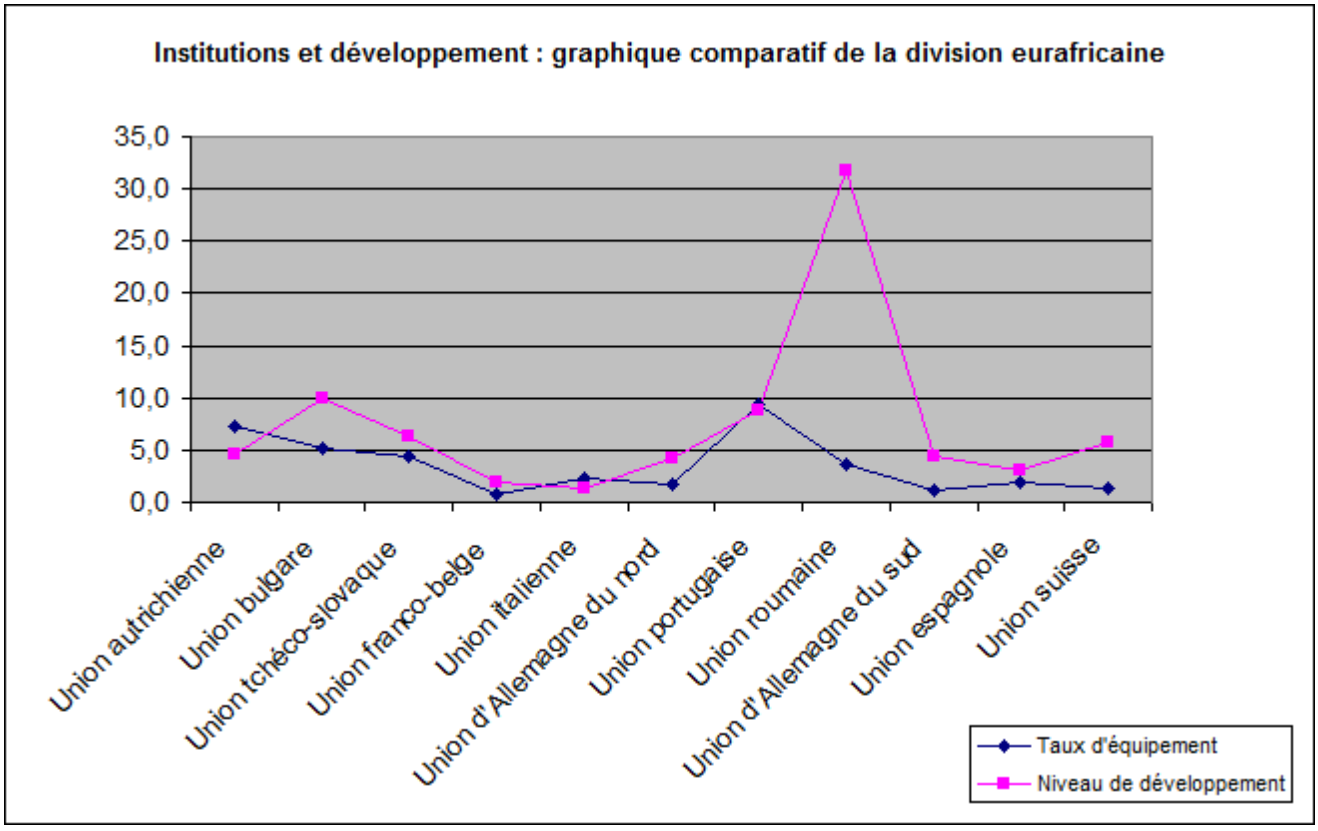

DIVISION NORD AMERICAINE

	Institutions	Eglises	Membres	Population	Ratio 1	Ratio 2	Ratio 3
Division	2						
Union de l'Atlantique	20	554	99 036	33 944 461	5,9	29	2,0
Union du Canada	32	339	58 393	33 310 000	9,6	18	5,5
Union de Colombia	31	631	125 669	49 647 354	6,2	25	2,5
Union de Lake	31	501	80 612	35 202 846	8,8	23	3,8
Union Mid-America	36	449	61 553	25 804 277	14,0	24	5,8
Union Nord-Pacifique	51	425	93 836	13 485 988	37,8	70	5,4
Union Pacifique	68	698	213 890	49 856 624	13,6	43	3,2
Union Sud	69	1 063	243 450	59 771 515	11,5	41	2,8
Union Sud-Est	27	536	93 459	36 837 935	7,3	25	2,9
Total Div. Nord-américaine	367	5 196	1 069 898	337 861 000	10,9	32	3,4

Ratio 1 : nombre d'institutions pour 10 millions d'hab.
Ratio 2 : nombre de membres pour 10 000 habitants
Ratio 3 : nombre d'instituions pour 10 000 membres

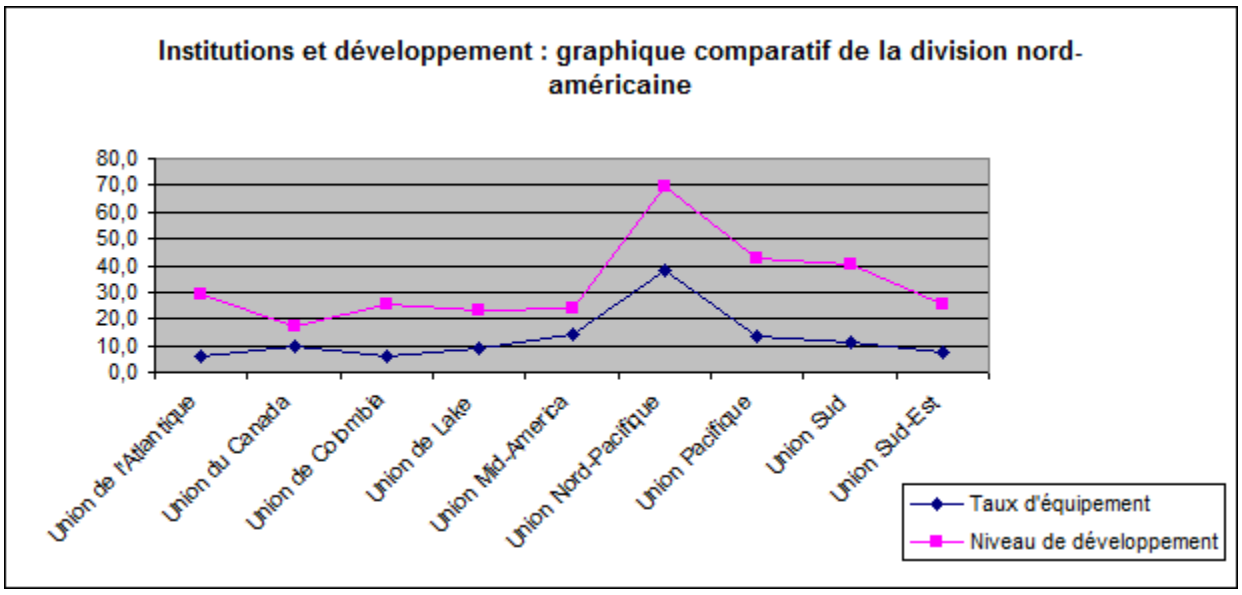

DIVISION SUDAMERICAINE

	Institutions	Eglises	Membres	Population	Ratio 1	Ratio 2	Ratio 2 bis	Ratio 3
Division	7							
Union australe	39	578	120 875	49 313 000	7,9	25	2	3,2
Union bolivienne	6	278	205 950	10 028 000	6,0	205	21	0,3
Union Nord Brésil	18	1 608	351 376	19 025 055	9,5	185	18	0,5
Union Nord-Est Brésil	12	1 237	290 492	46 286 734	2,6	63	6	0,4
Union Sud Brésil	30	771	158 400	30 246 390	9,9	52	5	1,9
Union Centre Brésil	29	908	193 897	43 710 912	6,6	44	4	1,5
Union Centre-Ouest Brésil	13	461	95 003	15 220 764	8,5	62	6	1,4
Union Est Brésil	28	971	157 870	40 647 245	6,9	39	4	1,8
Union du Chili	30	555	123 168	16 770 000	17,9	73	7	2,4
Union de l'Equateur	7	149	76 846	13 801 000	5,1	56	6	0,9
Union Nord Pérou	5	936	313 022	11 060 749	4,5	283	28	0,2
Union Sud Pérou	13	896	329 392	16 842 251	7,7	196	20	0,4
Total Div. Sudaméricaine	237	9 348	2 416 291	312 952 100	7,6	77	8	1,0

Ratio 1 : nombre d'institutions pour 10 millions d'hab.
Ratio 2 : nombre de membres pour 10 000 habitants
Ratio 2 bis : nombre de membres pour 1 000 habitants
Ratio 3 : nombre d'institutions pour 10 000 membres

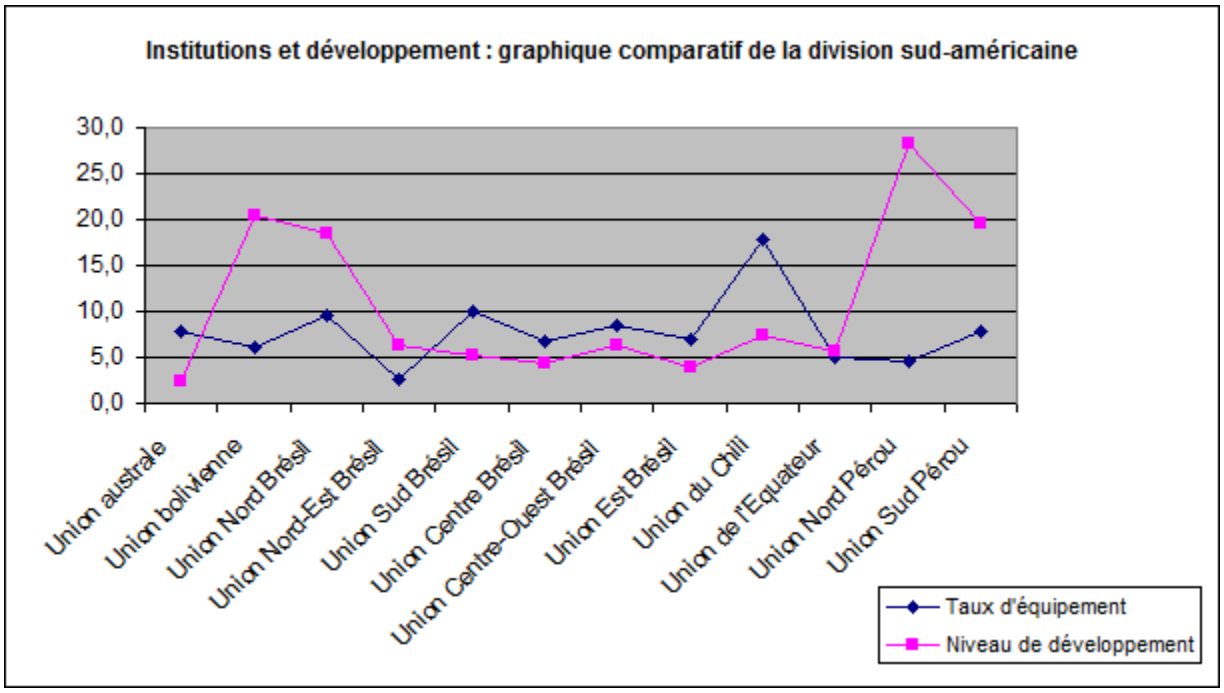

La courbe du niveau de développement exploite les valeurs de la colonne ratio 2 bis

On s'aperçoit que les unions bien équipées en institutions sont en général relativement développées. Néanmoins, ces données nous amènent aussi à remarquer qu'au sein d'une même division, il ne semble pas y avoir de règle constante selon laquelle les unions les plus équipées sont nécessairement les plus développées. Car certaines régions moins riches en institutions s'avèrent plus importantes en termes de membres d'Eglise. C'est le cas par exemple de la Roumanie en Europe avec 32 membres pour 10 000 habitants et un taux d'équipement de 3,7, en comparaison avec le Portugal au taux d'équipement le plus élevé (9,4) pour seulement 9 membres pour 10 000 habitants. Cela n'invalide pas pour autant l'hypothèse d'un impact des institutions sur le développement de l'Eglise, mais cela souligne clairement l'évidence que des facteurs de croissance autres que les institutions sont exploités avec succès dans l'Eglise adventiste. Signalons au passage pour ce qui concerne la Roumanie, le rôle important joué par la diaspora de ce pays, les moyens financiers ne se limitant pas aux seules ressources des Roumains en Roumanie.

Les chiffres ne nous permettent donc pas d'établir de façon définitive le lien de consécution entre institutions et croissance. Cela nécessiterait une étude bien plus approfondie que notre travail ne le permet. On a néanmoins pu observer que dans un nombre de cas significatifs, les champs territoriaux équipés étaient aussi des champs numériquement développés. La brièveté de notre étude ne permet pas de déterminer si le grand nombre d'institutions induit une croissance importante ou si c'est le fort effectif de membres qui génère de nombreuses institutions. Il serait intéressant d'examiner la question en se donnant les moyens appropriés. Il demeure que les données statistiques présentent les institutions missionnaires dans la dynamique de développement de l'Eglise – c'est-à-dire que la croissance de l'Eglise et l'établissement d'institutions vont de pair. La question de causalité restant donc à résoudre : les institutions sont participantes du processus de croissance de l'Eglise, mais sont-elles un *facteur* de croissance ? Selon G. KNIGHT, la réponse est clairement affirmative : « nous avons quantité d'institutions (fédérations, écoles, etc.) qui font augmenter les statistiques[37] ». Bien que ce constat devrait être nuancé, aux dires de R. LEHMANN pour qui « l'Eglise progresse davantage où les structures institutionnelles sont les plus légères[38] ». Notons toutefois que « plus légères » ne signifie pas nécessairement plus rares, mais moins lourdes en termes de consommation de budget et de personnel. Car si les institutions adventistes

[37] G. KNGHT, interviewé par B. SAUVAGNAT et M. MENANTEAU, « La mission adventiste est la seule chose qui confère à l'Eglise sa validité », *Revue adventiste* 1660 (1999), p. 14.
[38] R. LEHMANN, *Les adventistes du septième jour*, p. 131.

semblent participer à la dynamique de développement de l'Eglise, il faut reconnaître leur poids considérable en matière de gestion. On doit donc se demander si un tel investissement est réellement fondé, autrement dit à quel titre les institutions jouent un rôle sur l'impact de l'Eglise et sa mission. Recèlent-elles un enjeu de développement ?

Chapitre 2
Les institutions missionnaires comme enjeu de développement

On peut certes se poser la question des institutions comme enjeu de développement dans la mesure où le premier chapitre de cette étude montre combien elles ont accompagné le développement et l'expansion de l'Eglise adventiste. Il importe en effet, compte tenu de leur poids financier, d'évaluer le potentiel des institutions missionnaires relativement à des aspects vitaux pour l'Eglise comme sa mission, sa croissance, son rayonnement dans la société. Le présent chapitre va aborder ces différents points en tentant d'identifier en quoi les institutions peuvent constituer relativement à ces domaines, un enjeu significatif pour l'Eglise.

1. Les enjeux missiologiques

Le premier de ces points à être considéré se référera à la mission de l'Eglise puisqu'étant sa principale raison d'être. Les enjeux en rapport avec la missiologie seront traités au travers de trois approches : on s'intéressera tout d'abord à la question fonctionnelle de l'Eglise comme aspect de base permettant à celle-ci d'accomplir sa mission et comme partie intégrante de la mission elle-même, avant d'évaluer la façon dont la mission s'organise et enfin de jeter un bref regard sur le contenu de cette mission.

1.1 Les fonctions ecclésiales

Le Nouveau Testament emploie la métaphore du corps[39] pour comparer l'Eglise à un organisme vivant. En tant qu'organisme, l'existence de l'Eglise est assurée par un certain nombre de fonctions vitales. « Par analogie avec la biologie, la fonction est un ensemble d'activités destinées à maintenir un organisme en vie.[40] » Ainsi dans leur ouvrage *L'Eglise disséminée*, DELTEIL et KELLER exposent quatre grandes fonctions de l'Eglise permettant

[39] Rm. 12.4-8 ; 1 Co. 12.12-27.
[40] G. DELTEIL, P. KELLER, *L'Eglise disséminée. Itinérance et enracinement*, Théologies pratiques, Paris/Genève, Cerf/Lumen Vitae/Novalis/Labor et Fides, 1995, p. 99.

son épanouissement : la fonction sacerdotale ou cultuelle, la fonction kérygmatique, la fonction éthique et la fonction œcuménique. Cette dernière fonction consistant surtout dans une mise en dialogue des trois précédentes, nous porterons notre attention sur celles-là en tâchant d'apprécier en quoi elles peuvent impliquer les institutions missionnaires.

* **la fonction sacerdotale** : « signe et gage de réconciliation entre Dieu et les hommes[41] », la fonction sacerdotale de l'Eglise concerne la rencontre de l'homme avec Dieu et l'attitude de l'homme devant Dieu. Cette fonction se réalise bien sûr à travers le culte individuel et communautaire. Dans ce dernier cas les églises comme institutions ont un rôle évident à jouer. Les activités cultuelles qui s'y déroulent permettent la pratique d'une expérience d'assemblée incontournable. Il s'agit de vivre une convocation divine, une grande rencontre dans un lieu destiné à cet effet. A cet égard DELTEIL et KELLER développent une réflexion pertinente sur le culte protestant en église[42]. Mais le culte est plus qu'un temps fort momentané dans la vie du croyant et nos deux auteurs envisagent la fonction sacerdotale d'abord dans la perspective de l'épître aux romains :

> « Je vous exhorte donc, frères, par les compassions de Dieu, à offrir vos corps comme un sacrifice vivant, saint, agréable à Dieu, ce qui sera de votre part un culte raisonnable. Ne vous conformez pas au siècle présent, mais soyez transformés par le renouvellement de l'intelligence, afin que vous discerniez quelle est la volonté de Dieu, ce qui est bon, agréable et parfait[43] ».

A ce titre c'est toute la vie du chrétien qui est concernée, son attitude devant Dieu. Et relativement au statut cultuel de l'Eglise, pour DELTEIL et KELLER

> « ce n'est pas dire que le croyant puisse décrire le Royaume de Dieu, mais il en reçoit une autre vision du monde présent où il vit avec les autres hommes croyants ou non. Une perspective nouvelle est ouverte. La foi n'est pas une connaissance exacte des choses, mais elle donne à la pensée comme aux comportements, une référence qui les transcende, un point de vue qui permet de faire des choix et d'en rendre raison[44] ».

On observera concernant ce propos, la philosophie des institutions adventistes censées apporter justement « une autre vision du monde présent », notamment s'agissant des écoles appelées précisément à donner « à la pensée comme aux comportements une référence qui transcende » les choses, « un point de vue qui permet de faire des choix ». Les institutions missionnaires se présentent à ce titre comme de potentielles écoles cultuelles, des entités contribuant à la pratique du « culte raisonnable » de Romains 12. Commentant cette déclaration de l'apôtre Paul, les auteurs remarquent :

---

[41] *Ibid.*, p. 118-119.
[42] *Ibid*., p. 138-146.
[43] Rm. 12.1-2.
[44] G. DELTEIL, P. KELLER, *L'Eglise disséminée*, p. 127.

> « l'exhortation paulinienne, "ne vous conformez pas au siècle présent'' n'invite nullement à quitter ce monde, mais elle suppose des ancrages différents de ceux qu'il propose. Des nouveaux repères "recadrent'' l'existence en changeant son système de valeurs, sa logique et ses normes[45] ».

On retrouve bien là la logique des institutions missionnaires : implantées dans le monde mais proposant de « nouveaux repères », un autre « système de valeurs », elles sont bien des signaux dans la société faisant écho au message « ne vous conformez pas au siècle présent » et servant ainsi d'ancrage à l'attitude correspondant au culte logique appelé par Paul.

Par conséquent la fonction sacerdotale de l'Eglise trouve une voie d'expression au travers des églises, des écoles, ou autres. Les institutions missionnaires peuvent donc être comptées au nombre des organes par lesquels cette fonction cultuelle essentielle à l'Eglise parvient à se réaliser.

* **la fonction kérygmatique** : cette fonction de l'organisme ecclésial concerne « la proclamation (*kerussein*) d'un message (*kerugma*)[46] ». Il s'agit de la prédication de l'Evangile comprise dans son sens large, c'est-à-dire ne se limitant pas au seul sermon cultuel.

Pour qu'elle soit assumée, la fonction kérygmatique suppose entre autres choses l'existence d'espaces où les dons et ministères en rapport avec la proclamation de l'Evangile puisse s'exercer. Des espaces virtuels conviendront à certaines personnes accoutumées à la consommation de programmes numériques. Mais pour une bonne part de la population il s'agira d'espaces architecturaux réels, de lieux physiques en trois dimensions où les gens se rencontrent réellement. Des espaces intimes comme la maison feront l'affaire de certains, mais d'autres rechercheront des lieux plus organisés. A ce titre le lieu le plus classique pour la proclamation du message chrétien sera l'église avec la prédication en chaire. Mais compte tenu qu'une forte proportion de notre population sécularisée ne fréquente guère les églises, la fonction kérygmatique demandera à être transportée dans d'autres espaces plus accessibles aux contemporains. Elle devra aller à eux comme le mentionnent DELTEIL et KELLER dans leur ouvrage.

> « Evangélisation, prédication, prophétie : il s'agit d'une parole hors du temple, "profane'' en ce sens, séculière (dans le siècle). Une parole qui *va* vers les auditeurs, se déplace, les rejoints là où ils sont[47]. »

Quels peuvent donc être ces lieux favorables à la prédication « hors du temple » ?

- des cafés chrétiens à la conception élaborée et à la mise en œuvre aboutie
- des scènes de spectacles d'évangélisation proposant concerts, représentations théâtrales et autres sketches

---

[45] *Ibid.*, p. 128.
[46] *Ibid.*, p. 148.
[47] *Ibid.*, p. 150.

- des forums culturels et salles de conférences
- des salons d'institutions missionnaires (clinique, maison de retraite, …) offrant des causeries sur des thématiques liées à la foi
- des bibliothèques spécialisées cataloguant des fonds documentaires de culture chrétienne

Il s'agit là d'autant de lieux propices à une proclamation adaptée du message évangélique ; autant d'institutions missionnaires possibles, permettant la réalisation de la fonction kérygmatique de l'Eglise.

* **la fonction éthique** : il appartient aussi à l'Eglise de se positionner au sein de la société. La parole et les dons reçus de Dieu suscitent chez elle un esprit de reconnaissance qui l'engage à se tourner vers le prochain dans des actes aimants.

> « L'acte semble devoir authentifier la parole. Il vient l'appuyer, la confirmer. Signature donnée à la parole, sans laquelle la parole resterait flottante, voire trompeuse. […] L'acte engage et accrédite la parole, comme la parole interprète l'acte et l'identifie[48].»

La fonction éthique de l'Eglise la conduit donc non seulement à être porteuse de la question du sens, à offrir son concours à l'élaboration d'une pensée éthique dans la construction des valeurs de la société, mais aussi bien sûr à manifester un agir en matière de diaconie. Cet agir, pour être en cohérence avec la parole qu'elle porte, devra s'intéresser aux droits de l'homme, à l'étranger, aux démunis. L'injonction « aime ton prochain comme toi-même »[49] amènera cette Eglise vers la réalisation d'un projet de service social. A ce niveau les institutions missionnaires joueront un rôle valable : centres sociaux, antennes ADRA, hôpitaux et dispensaires, … Il s'agit ici de la concrétisation d'un ministère de compassion envers les pauvres, les souffrants, les victimes, … On voit donc que la fonction éthique de l'Eglise peut elle aussi trouver dans les institutions missionnaires l'un des moyens efficaces de son accomplissement.

En définitive l'Eglise pour son développement doit impérativement assumer trois fonctions : la fonction sacerdotale ou cultuelle, la fonction kérygmatique et la fonction éthique. Ces fonctions indispensables à la vie de l'organisme ecclésial assurent sa perpétuation et son évolution. Et on a observé que pour chacune d'elles, les institutions missionnaires figurent au nombre des organes par lesquels elles peuvent s'effectuer. Ainsi les institutions missionnaires jouent un rôle dans le métabolisme fonctionnel de l'Eglise. Or le fonctionnement de l'Eglise

[48] *Ibid.*, p. 179.
[49] *Ibid.*, p. 187.

est aussi destiné à soutenir ses prérogatives missionnaires. Il faut donc se demander quel impact ces institutions auront dans la dimension missionnaire de l'Eglise.

1.2 Les cinq piliers de la mission

Afin d'évaluer qualitativement la portée des institutions comme enjeu missionnaire, on se référera à une approche structurelle de la mission. A cet égard le missiologue adventiste G. OOSTERWAL présente la mission de l'Eglise comme s'articulant autour de cinq piliers que sont :

1) Celui qui envoie (Dieu)
2) celui qui est envoyé
3) le message ou la tâche
4) celui à qui le message est envoyé (le monde)
5) comment envoyer le message – les moyens et les méthodes[50]

Ces cinq piliers couvrent normalement toute l'étendue de la mission et donc les enjeux de développement de l'Eglise. Notre propos étant de tenter de déterminer la valeur des institutions en rapport précisément avec la mission et le développement de l'Eglise, il serait donc intéressant de se demander si les institutions missionnaires pourraient faire partie de ces piliers et dans ce cas, auquel des cinq elles seraient probablement associées …

* **comment envoyer le message** : La réponse qui certainement parait la plus évidente est le cinquième pilier car en effet les institutions sont normalement perçues comme une manière de faire connaître le message, donc un moyen d'évangélisation. Et il est vrai qu'il s'agit là d'un support permettant de véhiculer l'adventisme. Les institutions ont donc à voir avec le pilier numéro cinq : « comment envoyer le message ». Néanmoins ce n'est pas le premier outil d'évangélisation puisque le premier contact avec l'Eglise adventiste se fait plus souvent par les proches que par les institutions. Par contre un pilier qui ne vient pas tout de suite à l'esprit, c'est le point numéro trois.

* **le message ou la tâche** : on peut être tellement préoccupé de *prêcher* l'Evangile, que l'on oublie de *pratiquer* l'Evangile. Tellement affairé à œuvrer dans l'église, que l'on omet

[50] G. OOSTERWAL, Séminaire *La croissance de l'Eglise* Valence 1-10 novembre 1981, Notes personnelles de M. Bouvet, p. 126-128.

d'agir dans le monde (qui toutefois constitue le quatrième pilier, la cible). Pourtant notre premier chapitre exposant la vision des pionniers adventistes montre combien le ministère des institutions missionnaires semblait faire partie intégrante du message, de la tâche à accomplir[51]. Le manuel d'Eglise adventiste rappelle que « les aspects financiers et matériels de notre Eglise ont une grande importance. Ils sont indissociables de la proclamation du message du salut ; ils en font partie intégrante[52] ». Ainsi en est-il donc également semble-t-il des institutions missionnaires adventistes. Nous avons en effet établi comment l'œuvre des institutions se situait dans le prolongement de l'année de grâce inaugurée par le Christ[53]. De sorte que dissocier le ministère des institutions adventistes du message adventiste serait un peu comme dissocier les œuvres de Jésus de sa prédication, œuvres dont Il disait : « croyez du moins à cause de ces œuvres[54] ». Ainsi, les institutions missionnaires ont beaucoup à voir avec le troisième pilier de la mission, qui est en quelque sorte son essence.

* **celui qui est envoyé** : ce deuxième pilier est sans doute le point auquel on ne pense pas du tout quand on considère les institutions missionnaires. Car on est accoutumé à voir en l'envoyé, l'évangéliste, le missionnaire ou le pasteur, ou à la limite *un* disciple. Cependant il est possible de percevoir dans l'institution missionnaire elle-même, un envoyé au milieu du monde témoignant de l'Evangile de manière pratique. Bien qu'il s'agisse d'un témoignage collectif et organisé, s'établissant au sein d'une structure, cette structure n'en constitue pas moins un envoyé de Dieu, représentant son message parmi les foules. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre la citation d'E. WHITE mentionnée au chapitre premier selon laquelle les institutions adventistes doivent exprimer le caractère du Christ[55]. Elle leur confère ainsi une personnalité, celle d'un *envoyé*.

Par conséquent, sur les cinq piliers de la mission selon OOSTERWAL, les institutions missionnaires entrent en interaction avec les trois où l'Eglise est active : « comment envoyer le message », « le message ou la tâche », « celui qui est envoyé ». Elles constituent donc selon cette perspective un potentiel appréciable pour l'action missionnaire – les deux autres piliers n'étant pas directement l'affaire de l'Eglise. Cependant ces piliers décrivent le

[51] Voir *supra* p. 14.
[52] Eglise adventiste du septième jour, *Manuel d'Eglise*, Révision 2005, Dammarie-lès-Lys, Vie et Santé, 2006, p. 164.
[53] Voir *supra* p. 13.
[54] Jn. 14.11.
[55] Voir *supra* p. 13-14.

fonctionnement de la mission. Il convient donc de s'intéresser à présent à l'acte missionnaire proprement dit, c'est-à-dire à l'action mise en œuvre par l'ordre de mission lui-même.

1.3 L'ordre de mission

Nous le reproduisons tel que rapporté par l'évangéliste Matthieu :

> « Tout pouvoir m'a été donné dans le ciel et sur la terre. Allez, faites de toutes les nations des disciples, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et enseignez-leur à observer tout ce que je vous ai prescrit. Et voici, je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la fin du monde[56] ».

Une certaine compréhension au premier degré du mot d'ordre « allez ! » a incité à allez littéralement dans les rues distribuer des imprimés évangéliques ou dans les maisons donner des études bibliques. Et ce n'est pas une mauvaise chose en soi, mais il est évident que voir là l'accomplissement complet de l'ordre du Christ serait réducteur. Aujourd'hui devant le succès de l'évangélisation relationnelle, on a tendance à interpréter l'ordre de mission comme « allez personnellement dans le monde, faites-vous des amis et présentez-leur Jésus ». Cela a du sens, mais là encore la vision parait incomplète. Dans son commentaire sur la mission selon l'évangile de Matthieu, D. BOSCH, évoquant la seigneurie du Christ, considère que « l'intronisation de Jésus inaugure et rend possible une mission universelle impensable auparavant. La domination universelle et sans limite de Jésus ressuscité appelle une réponse non moins universelle et sans borne de la part de ses ambassadeurs[57] ». Ainsi « allez » pourrait ne pas vouloir dire uniquement aller en tant qu'individu mais aussi aller en tant que groupe ou communauté puisque c'est par équipe que le Christ envoyait ses disciples[58]. Qui plus est, dans le contexte de la mission « universelle et sans borne », « allez » pourrait ne pas vouloir seulement dire aller porter une présence spirituelle et/ou émotionnelle dans le cadre d'une relation affective bi-personnelle ; mais cela pourrait aussi signifier aller dans le monde pour y porter une présence sociale, éducative, sanitaire, économique, culturelle par le biais d'établissements scolaires, d'instituts de santé, d'industries missionnaires, de centres de jeunesse, … etc. Il s'agit ici d'envisager la mission d'un point de vue plénier et l'on retrouve là le projet d'institutions décelé dans les écrits d'E. WHITE et exposé au chapitre premier du présent document. En ce sens « allez » ne semble pas vouloir dire seulement aller physiquement en tant que personne limitée dans ses contacts, mais aussi aller structurellement en tant que programme s'insérant dans le tissu urbain et brassant une grande diversité d'êtres.

---

[56] Mt. 28.18-20.
[57] D. BOSCH, *Dynamique de la mission chrétienne. Histoire et avenir des modèles missionnaires*, Lomé/Paris/Genève, Haho/Karthala/Labor et Fides, 1995, p. 106.
[58] Lc. 10.1.

C'est aussi aller numériquement dans la société virtuelle. C'est aller médiatiquement dans un monde de communication. C'est donc aussi aller institutionnellement dans une civilisation qui tend à exclure Dieu. Des institutions chrétiennes seraient donc à prévoir dans la logique d'une mission universelle. Et cela a du sens dans la mesure où le témoignage collectif présente un relief autre que celui du témoignage individuel. Il s'agit là du reste, d'une vision partagée par des auteurs comme PEELMAN, lequel explique que

> « dans une telle situation, qui caractérise presque tous les pays de l'ancienne chrétienté, vivre la foi chrétienne comme un défi personnel devient presque impossible sans le support et le regroupement communautaires. Le témoignage personnel, quoique toujours indispensable doit être accompagné d'un témoignage et d'un service communautaires pour que l'Eglise locale ait encore quelque impact sur la culture de son milieu[59] ».

Les institutions missionnaires adventistes constituent donc si l'on en croit PEELMAN, un outil de témoignage efficace conférant à l'Eglise « quelque impact » dans notre société contemporaine. Ainsi le programme de réalisation d'institutions perçu par les pionniers adventistes répond bien – en plus des autres activités de l'Eglise – à l'ordre de mission du Christ.

L'approche missiologique nous aura donc permis d'émettre trois constats :

- les institutions missionnaires sont à mettre au nombre des organes permettant d'assurer les fonctions vitales de l'Eglise.
- les institutions missionnaires recèlent potentiellement un enjeu au niveau de l'action missionnaire.
- les institutions missionnaires cadrent bien avec les orientations suggérées par l'ordre de mission du Christ tout en n'étant pas l'unique réponse possible à cet ordre.

On peut donc en conclure qu'il se trouve dans les institutions missionnaires un enjeu missiologique non négligeable. Elles peuvent donc être perçues comme un acteur missionnaire envisageable. Mais il faut encore savoir si elles sont un agent de développement : induisent-elles de la croissance ?

[59] A. PEELMAN, *L'inculturation. L'Eglise et les cultures*, L'horizon du croyant, Paris/Ottawa, Desclée/Novalis, 1989, p. 96.

2. Les enjeux oïkodomiques

Il convient donc d'examiner la valeur des institutions missionnaires en matière oïkodomique. L'oïkodomique s'intéresse en effet aux questions d'édification et de croissance de l'Eglise. Il ne faut pas ici comprendre édification au sens de prestation édifiante, mais bien au sens de construction. A ce propos B. KAEMPF souligne que les individus gagnés à la foi « sont intégrés comme des pierres vivantes dans l'édifice de la communauté (Ep. 2.19s ; 1 P. 2.4-8). C'est pour cette raison qu'édifier peut devenir synonyme d'évangéliser (Rm. 15.20)[60] ». La notion de croissance comprend dans la perspective de l'oïkodomique le double aspect de « croissance intensive » et « croissance extensive », les deux allant de pair. Il faut entendre par là le mûrissement spirituel des membres et l'augmentation numérique de l'Eglise. Or compte tenu de l'impact constaté des institutions en matière de missiologie, il serait surprenant que celles-ci ne puissent pas jouer un rôle conséquent dans ces domaines de la croissance de l'Eglise. Nous nous bornerons donc à deux évaluations en matière de croissance : tout d'abord nous observerons les critères qui font croître l'Eglise en cherchant à y déterminer le rôle possible des institutions missionnaires. Ensuite nous considérerons quelques témoignages liant institutions et croissance.

2.1 Les critères de qualité

Dans son ouvrage sur le développement de l'Eglise[61], C. SCHWARZ met en évidence huit critères de qualité déterminant ensemble la croissance de l'Eglise : les responsabilités déléguées, le service selon les dons, la spiritualité enthousiaste, les structures efficaces, les cultes édifiants, les groupes de maison, l'évangélisation adaptée, les relations amicales. « Une Eglise qui veut se développer qualitativement et quantitativement ne peut renoncer à un seul de ces huit critères[62]. » Le travail de SCHWARZ concerne de prime abord l'Eglise locale, mais il peut être intéressant de l'appliquer à l'Eglise dans sa dimension large à savoir pour ce qui nous concerne, à l'échelle d'une Fédération ou d'une Union. Dans ce cadre, nous pouvons tenter d'évaluer l'apport potentiel des institutions missionnaires relativement à ces critères de qualité afin d'estimer leur valeur en matière de développement de l'Eglise :

---

[60] B. KAEMPF, « Oïkodomique » in B. KAEMPF (éd.), *Introduction à la théologie pratique*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 1997, p. 207.
[61] C. SCHWARZ, *Le développement de l'Eglise. Une approche originale et réaliste*, Paris, Empreinte Temps Présent, 1996.
[62] *Ibid.*, p. 38.

Les structures efficaces : si l'on en croit l'auteur de cette étude, ce critère est peut-être celui qui sous-entend le plus le rôle que pourraient jouer les institutions missionnaires. Car SCHWARZ envisage « le type même de ce critère de qualité : le développement de structures permettant la multiplication des services[63] ». On peut se demander en effet si réaliser des institutions missionnaires ce n'est pas précisément développer des structures offrant des services. Les écoles, les établissements médicaux adventistes ne sont-ils pas autant de centres de services ? L'hôpital adventiste de Taïwan par exemple, propose un restaurant végétarien profitant autant aux visiteurs qu'au personnel, des émissions télévisées sur la santé, et aussi des cours de cuisine, en plus de ses prestations médicales[64]. Il en ressort que ce critère des structures efficaces semble intégrer de manière conséquente les institutions missionnaires.

L'évangélisation adaptée : selon le commentaire de SCHWARZ sur ce critère, « la clé du développement est l'adaptation des efforts d'évangélisation aux problèmes et aux besoins des non-chrétiens [65] ». Mais n'est-ce pas précisément la raison d'être des institutions missionnaires ? Comme nous l'évoquerons plus bas avec les hôpitaux adventistes [66], l'institution permet d'entrer en contact avec une population donnée de manière adaptée selon ses problèmes et ses besoins et lui offre l'opportunité de découvrir si elle le souhaite, le message chrétien. Les institutions ne sont donc pas sans rapport avec l'évangélisation adaptée.

Le service selon les dons : Concernant ce critère de qualité et en se rappelant que l'on se place dans un contexte supra-ecclésial, il faut se demander si tous les dons devraient être exploités exclusivement dans le cadre du service cultuel. Devraient-ils tous toujours s'exercer le jour du sabbat et dans l'église ? Sinon n'est-il pas légitime que l'Eglise se dote aussi d'équipements non cultuels où trouveraient à s'employer l'ensemble des dons des membres y compris en dehors des activités liturgiques ? Par conséquent un véritable service selon les dons suppose l'existence de structures missionnaires autres que les seules églises.

Les responsabilités déléguées : à ce sujet, l'auteur observe que « les dirigeants qui savent déléguer leurs responsabilités expérimentent comment ce principe contribue à la

[63] *Ibid.*, p. 28.
[64] Division Asie-Pacifique Nord, « Taïwan : une émission adventiste sur la santé est diffusée sur la télévision nationale », *Adventist World* 7 (2011/3), p. 5-6.
[65] C. SCHWARZ, *Le développement de l'Eglise*, p. 35.
[66] Voir *infra* p. 43.

croissance[67] ». N'est-il pas conforme à cette logique que les dirigeants de l'Eglise, en général membres du corps pastoral et de formation théologique, délèguent en partie leurs responsabilités missionnaires à des laïcs compétents pour des branches, comme la santé ou l'éducation par exemple, s'exerçant dans le cadre d'institutions ? Ainsi en témoigne M. AIMONETTI, responsable d'une institution adventiste à Clapiers (France) :

> « les pionniers ont aussi partagé les missions et ont été épaulés par des techniciens de l'imprimerie, par des gestionnaires, des industriels, des médecins. C'est ainsi que l'Eglise adventiste a pu se développer autour de ces trois piliers essentiels que sont la santé, l'enseignement et la prédication[68] ».

On voit que les institutions missionnaires tendent à l'affirmation du critère des responsabilités déléguées.

La spiritualité enthousiaste : puisque ce critère influence la croissance de l'Eglise, il convient de s'interroger à savoir si les membres d'Eglise ne sont pas plus enthousiastes quand leurs besoins sociaux ou culturels entre autres sont satisfaits (emploi, besoin de logement, rencontres sociales, …). Or à ce titre, des institutions sociales ou culturelles adventistes ne pourraient-elles pas contribuer à une spiritualité enthousiaste en répondant à ces besoins internes et en même temps atteindre des non convertis ? Les membres n'en seraient-ils pas reconnaissants ? Voyant que l'Eglise prend en compte leurs attentes et leur offre des prestations répondant à leurs besoins, ne seraient-ils pas davantage motivés pour la mission et le soutien de leur Eglise et de ses institutions ? Ainsi la récente Mosquée de Créteil (Ile-de-France) par exemple, dont le financement est au trois quart assuré par des dons et pour un million d'euros par la ville, propose outre un lieu de prière, des « espaces à vocation culturelle et de loisirs, tels qu'une bibliothèque, des salles polyvalentes, un restaurant-salon de thé et un hammam[69] ». Les diverses prestations offertes par cet équipement sont de toute évidence destinées à en faire un lieu attractif procurant un réel épanouissement à ses usagers. Les institutions missionnaires peuvent ainsi être un facteur contribuant à entretenir une spiritualité enthousiaste.

Les relations amicales : SCHWARZ commente ce critère en rappelant que

> « le véritable amour divin donne un rayonnement beaucoup plus efficace que les programmes d'évangélisation qui dépendent entièrement de la communication verbale. Les gens ne veulent pas seulement des discours ; ils désirent expérimenter l'amour chrétien dans la vie quotidienne[70] ».

---

[67] C. SCHWARZ, *Le développement de l'Eglise*, p. 23.
[68] M. AIMONETTI, « Une sacré aventure ! », *Revue adventiste* mars 2011, p. 10.
[69] Wikipédia, *Mosquée de Créteil* [en ligne], 5 mai 2009, disponible sur <http://fr.wikipedia.org/wiki/Mosqu%C3%A9e_de_Cr%C3%A9teil>, (consulté le 19 novembre 2009).
[70] C. SCHWARZ, *Le développement de l'Eglise*, p. 36.

Or comme nous l'avons noté dans le chapitre précédent, les institutions missionnaires adventistes se veulent une manifestation de cet « amour divin » s'exprimant dans le cadre de l'année de grâce du Seigneur. Bien sur, il est possible de prodiguer l'amour de Dieu dans des relations informelles, dans des groupes de maison, ou encore dans de simples rapports de voisinage, mais des structures missionnaires chrétiennes créent aussi un cadre particulièrement propice au développement de relations amicales. On constate en effet dans notre société individualiste et méfiante, la difficulté pour les gens d'initier de nouvelles relations. Bien souvent les rapports sont plutôt froids, distants et brefs, et la vie se déroule dans la routine de l'anonymat et du chacun-pour-soi. Les relations humaines ne sont plus aussi naturelles et spontanées que par le passé, mais ont besoin d'être activées, suscitées par un medium, un instrument de liaison sociale[71]. Les associations peuvent être ce ferment de socialisation, mais les institutions missionnaires pourraient aussi jouer ce rôle. Dans une institution adventiste par exemple, en plus des opportunités de rapprochement entre les membres du personnel, des sympathies peuvent s'amorcer entre malades et soignants quand il s'agit d'un établissement de santé ; des amitiés durables peuvent se nouer entre les élèves ou les étudiants quand il s'agit d'une instance éducative ; mais encore des liens peuvent se tisser entre parents d'élèves qui fréquentent une même école où croyants et non convertis peuvent entrer en convivialité. L'institution missionnaire comme espace de vie, de rencontre et d'échange peut donc représenter un point d'appui véritablement porteur pour la concrétisation du critère des relations amicales.

Ainsi l'enquête de SCHWARZ a fait ressortir huit critères qui font croître l'Eglise ; et nous avons montré que sur ces huit critères, six entrent en résonance avec les institutions missionnaires. Nous ne nous sommes pas arrêtés sur les groupes de maison ni sur les cultes édifiants. Il va de soi cependant que des contacts établis au sein d'institutions seraient à même d'alimenter des groupes de maison d'une part et que d'autre part, ces mêmes institutions sont tout-à-fait propres à accueillir des cultes édifiants de par les ressources humaines et spirituelles qu'elles attirent – l'Eglise du campus de Collonges (France) avec sa liturgie instrumentale et sa palette de prédicateurs entre autres, offre un tel exemple. Il n'en demeure pas moins que les points abordés semblent suffisamment révéler le rôle positif des institutions missionnaires dans la validation des critères de croissance. SCHWARZ montre en outre qu'il faudrait travailler l'ensemble de ces critères car ils participent conjointement de la croissance.

[71] On peut penser par exemple à l'instauration de la Fête des voisins pour recréer du lien social.

Il est donc remarquable d'observer que le seul outil des institutions peut potentiellement impacter la quasi-totalité de ces critères. Un constat qui parait bien qualifier les institutions missionnaires comme facteur de développement de l'Eglise ou agent oïkodomique.

2.2 Institutions et croissance :

Si les institutions sont des agents de développement, cela doit non seulement pouvoir se concevoir par le raisonnement mais encore se vérifier par le vécu. Non pas que ce qui a été dit jusque-là relève du domaine théorique, car les données discutées ci-dessus proviennent en définitive d'enquêtes empiriques. Mais nous souhaitons rapporter ici quelques brèves illustrations rendant compte de cet impact des institutions sur le développement, que nous avons décelé.

Une paroisse en Ile-de-France : il existe diverses illustrations de développement d'Eglises à partir d'institutions. Mentionnons entre autres cet exemple rapporté par DEBIE et VEROT dans un ouvrage sur la foi et l'urbanisme. Dans cet exemple s'appliquant à l'Eglise catholique, il est dit que « deux jeunes filles intrépides fondèrent la paroisse [de Pierrefitte] en commençant par le dispensaire[72] ». Il est intéressant de noter comment à partir d'une institution médicale missionnaire on a pu jeter les bases d'une future communauté ecclésiale.

Les hyper-Eglises : un autre exemple associant étroitement institutions et croissance est celui des megachurches. Phénomène contemporain, la vague des megachurches s'inspirant du mouvement Institutional Church propose toute une panoplie d'équipements religieux, « piscine, gymnase, dispensaire, salles de classe, centre d'embauche ». L'idée est « d'institutionnaliser dans le cadre de l'Eglise des activités jusque-là considérées comme exclusivement séculières qu'il s'agisse de sport (cricket, football, base-ball) de culture (musique voire cinéma) ou d'économie (recyclage, cabinet de recherche d'emploi)[73] ». Ces Eglises avec leurs institutions ont connu une croissance phénoménale, « Eglises glocales missionnaires, ouvertes aux réseaux internationaux, véritables aimants pour la jeunesse du 21ème siècle[74] ».

[72] F. DEBIE, P. VEROT, *Urbanisme et art sacré. Une aventure du XXe siècle*, Paris, Critérion, 1991, p. 49.
[73] S. FATH, *Dieu XXL. La révolution des megachurches*, Paris, Autrement, 2008, p. 22.
[74] *Ibid.*, p. 131.

Qu'en est-il de l'adventisme ? Cette dénomination n'est guère réputée pour ses équipements de sport ou de culture. Elle possède cependant dans le domaine éducatif notamment, une pratique suffisamment conséquente pour en tirer un enseignement. Nous interrogerons donc quelques témoins crédibles de la communauté adventiste sur le rapport entre institutions scolaires et croissance. Quatre constats qui s'appuient sur un regard rétrospectif du vécu de l'Eglise.

Le témoignage d'un missiologue : Dans un séminaire sur la croissance de l'Eglise, G. OOSTERWAL, évoque une enquête selon laquelle 70-85% des personnes sont d'abord attiré à l'Eglise adventiste par les contacts individuels (amis, collègues, famille, voisins). Aussi pourrait-on se demander pourquoi dépenser tant d'argent pour nos écoles ? Et OOSTERWAL de déclarer

> « parce que nos écoles ont beaucoup de résultats quant à l'aide qu'elles apportent à la croissance. Ecoles, TV, radios sont importantes pour fortifier nos propres membres dans la foi, importantes pour la croissance de l'Eglise, mais non pour faire connaître l'Eglise[75] ».

Le rôle des institutions dans l'oïkodomique est ici clairement explicité.

Le constat d'un historien de l'Eglise : dans la Revue d'éducation adventiste, G. KNIGHT pose aussi la question des établissements scolaires : « de plus en plus de pasteurs et d'Eglises s'interrogent sur l'importance de sacrifier la plus grande portion de leur budget local à l'éducation adventiste[76] ». Puis il présente dans cet article les données statistiques suivantes, relatives à l'œuvre mondiale adventiste :

Année	1880	1890	1900	1910	1930
Ecoles	3	20	246	680	2178

Année	1880	1890	1900	1930
Ouvriers évangéliques hors USA	5	56	481	8479
Missions	8	8	42	270

Et KNIGHT de souligner : « Il est intéressant de voir que la courbe de croissance de la mission adventiste est exactement la même que celle de l'éducation[77] ». Il semble donc bien

[75] G. OOSTERWAL, Séminaire *La croissance de l'Eglise*, p. 107, 108.
[76] G. KNIGHT, « L'éducation adventiste et la vision apocalyptique », *Revue d'éducation adventiste* 26 (2008), p. 4.
[77] *Ibid.*, p. 8.

que les écoles adventistes aient un impact significatif sur le mouvement de croissance de l'Eglise.

Le témoignage d'un administrateur : les observations faites par des responsables de l'Eglise qui ont participé et assisté à l'expansion de l'adventisme paraissent aussi corroborer ces vues. Ainsi l'adventisme français d'Outre-mer a, selon les responsables de ce champ missionnaire, connu sa croissance dans une grande mesure grâce aux institutions : « L'œuvre des publications et celle d'éducation sont les deux puissants tremplins de l'essor remarquable du mouvement adventiste au cours des dernières décennies aux Antilles françaises. » affirme le pasteur S. B. JEAN-ELIE, dans un ouvrage consacré à l'adventisme des Antilles-Guyane[78]. Et il est vrai que le mouvement adventiste a dans ces régions beaucoup tiré profit du colportage d'une part, mais aussi en grande partie, de ses établissements scolaires du primaire et du secondaire.

Le bulletin missionnaire adventiste du premier trimestre 2011 rapporte que

> « l'évangélisation en Asie du Sud progresse à un rythme effarant, grâce aux évangéliques laïques et à l'enseignement chrétien. Ces deux formes d'évangélisation sont responsables d'une grande part de la croissance de l'Eglise au sein de cette Division[79] ».

Evoquant ce développement remarquable de l'adventisme asiatique, le bulletin explique que

> « cette croissance exceptionnelle a vu le jour au siècle dernier quand des écoles adventistes ont été créées dans toute la région. Des milliers d'élèves non chrétiens se sont inscrits dans les écoles adventistes, où ils avaient la possibilité d'étudier l'anglais, l'une des langues officielles de l'Inde. L'enseignement reçu allait beaucoup plus loin que les programmes scolaires. Un grand nombre de ces jeunes ont été baptisés alors qu'ils étudiaient dans ces écoles. Et des milliers d'autres, même s'ils n'ont pas été baptisés, ont reçu l'influence de valeurs chrétiennes[80] ».

D'après ce même rapport, aujourd'hui les écoles adventistes ont toujours une réputation d'excellence dans ces régions, ce qui explique leur attractivité auprès des populations locales. Notons au passage que s'il s'agit là d'une réalité asiatique, il n'est pas impossible qu'elle devienne un jour européenne, car des écoles adventistes d'Europe sont parfois distinguées pour leur qualité par les instances publiques. C'est le cas de l'établissement scolaire de Bogenhofen qui « en Autriche, a obtenu le prix d'excellence de "l'école autrichienne de la santé''[81] ».

---

[78] S. B. JEAN-ELIE, *Le mouvement adventiste aux Antilles et Guyane françaises de 1910 à 1980*, p. 150. Publié à compte d'auteur sans date et sans éditeur.
[79] « L'avenir commence aujourd'hui », *Jeunes et adultes. Mission adventiste*, 1 (2011), p. 31.
[80] « A l'intention des dirigeants », *Jeunes et adultes. Mission adventiste*, 1 (2011), p. 3.
[81] *Bulletin d'Information Adventiste*, 346 (2011), p. 5.

En tous les cas, il est remarquable que ces quatre regards expérimentés convergent tous vers un constat unique qui est celui du rôle éminent des institutions – ici liées au domaine éducatif - dans la croissance de l'Eglise. Nous n'avons pas parlé ici des institutions de santé, mais le témoignage qui suit laisse à entendre qu'elles jouent également leur rôle dans la mission :

« Plus de non-adventistes sont admis dans nos établissements hospitaliers en une seule semaine que dans nos églises en une année entière. Un grand nombre d'entre ces patients ont une vision sécularisée de l'existence, mais à la longue, ils deviennent plus sensibles à l'appel de l'Evangile[82] ».

Il s'avère donc que dans les faits on peut observer une corrélation étroite entre institutions et croissance, différentes dénominations l'expérimentant ou l'ayant expérimenté, catholique, évangélique, adventiste. Les quelques illustrations rapportées alimentent clairement la proposition selon laquelle les institutions missionnaires induisent un impact certain dans le domaine de l'oïkodomique. Elles font croître l'Eglise.

Toutefois ces institutions ne constituent pas une fin en soi. Elles sont fondées au service des populations qu'elles desservent – parmi lesquelles une part significative de non-chrétiens. C'est pourquoi il est opportun de s'interroger encore sur l'apport que représentent ces structures pour les régions où elles s'implantent. Peut-on voir dans les institutions missionnaires un outil de développement pour la société ?

3. L'enjeu sociétal

3.1 Un projet de société

L'Eglise s'est beaucoup préoccupée du salut individuel des hommes. Il se pourrait toutefois qu'elle ait à viser non seulement à contribuer au salut des âmes, mais encore à œuvrer à bâtir une société meilleure, plus juste, plus harmonieuse, plus charitable, avec de meilleures perspectives. C'est le sens de la vocation d'Abraham, ancêtre lointain de l'Eglise, appelé à être en bénédiction aux nations[83]. C'est aussi le sens du conseil prophétique donné au peuple de Dieu dans un pays étranger : « Recherchez le bien de la ville où je vous ai menés en captivité, et priez l'Eternel en sa faveur, parce que votre bonheur dépend du sien[84] ».

[82] L. BOCK, H. RASI, « Rapport et recommandations présentées au Comité de la Conférence Générale », *Servir* 2 (1987/3), p. 150.
[83] Gn. 12.2-3.
[84] Jé. 29.7.

Une tentation de l'Eglise est de se focaliser sur l'avenir de l'Humanité et le Royaume de Dieu, le *là-haut-et-demain*. Tentation qui conduit à négliger le présent de l'Humanité et le monde, l'*ici-et-maintenant*. Or c'est cet ici-et-maintenant qui constitue précisément le champ missionnaire de l'Eglise. Le missionnaire E. NIDA alors secrétaire de la Société biblique américaine, s'est employé il y a quelques années à dénoncer cette tendance :

> « Trop souvent, dit-il, le message de l'Evangile a été coupé totalement de la culture matérielle. La prédication s'est concentrée sur le ciel, la terre n'ayant qu'à s'occuper elle-même de ses propres affaires. La cause profonde de cette erreur a été la séparation néfaste du sacré et du profane. La réaction, justifiée jusqu'à un certain point, contre l'humanisme abâtardi d'une prédication exclusivement sociale de l'Evangile a encore renforcé cette attitude[85] ».

Il est vrai que cantonner l'œuvre de l'Eglise à la vie spirituelle et religieuse tend à limiter Dieu et à déformer son image. Car Il est alors surtout présenté comme le Dieu de la religion ; et Il est donc perçu comme tel par nos contemporains. De sorte que quand on place la religion en dehors des activités courantes, Dieu se trouve aussi exclu des préoccupations de l'homme moderne. Or le Dieu qui se révèle dans la Bible n'est pas tant le Dieu de la religion que le Dieu de la vie : « Au commencement était la Parole, et la Parole était avec Dieu, et la Parole était Dieu. […] En elle était la vie, et la vie était la lumière des hommes[86] » ; « Je suis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, et le Dieu de Jacob. Dieu n'est pas le Dieu des morts mais des vivants[87] » ; « Je suis la résurrection et la vie[88] ». Cependant de ces textes familiers, l'on fait souvent une application spirituelle, réservée au domaine religieux. Par contre, au sujet de ce Dieu de la vie, NIDA apporte ce commentaire : « Si Dieu est exclu de quelque partie de la vie que ce soit, il n'est plus le Souverain de toutes choses. L'existence ne peut pas être divisée en compartiments séparés comme notre bonne conscience voudrait nous le faire croire[89] ». De cette remarque du missionnaire il faut déduire que la vie étant un concept intense, dynamique, large, profond, riche et varié, si Dieu est Dieu de la vie, Il est non seulement Dieu de la vie spirituelle, mais aussi Dieu de la vie sociale, Dieu de la vie écologique, Dieu de la vie culturelle, Dieu de la vie économique, … En ce sens, Il a créé la vie dans toutes ces composantes et détient donc un projet de vie pour chacune de ces dimensions de l'existence. Il appartient donc à l'Eglise de les investir afin de manifester ce(s) projet(s) au bénéfice de la société dans laquelle elle est placée. L'investissement de l'Eglise dans ces diverses dimensions de la vie devrait par conséquent être perceptible et accessible par nos contemporains au travers de structures originales – comme les institutions missionnaires –

---

[85] E. NIDA, *Coutumes et cultures*, Editions des Groupes Missionnaires, 1978, p. 123.
[86] Jn. 1.1, 4.
[87] Mt. 22.32.
[88] Jn. 11.25.
[89] E. NIDA, *Coutumes et cultures*, p. 123.

véhiculant donc un modèle de société inspirée du divin et distincte du monde – les populations étant alors confrontées à de réels choix de vie. PEELMAN dans une réflexion sur l'inculturation, développe un raisonnement analogue :

> « L'écoute attentive de la culture devrait aussi permettre à la communauté chrétienne de mieux découvrir en quoi elle se distingue de son milieu et quels sont les types d'intervention qu'elle peut et doit y poser en tant qu'Eglise. L'évangélisation des cultures se réalise sans doute par le témoignage personnel et la présence active des chrétiens dans leur milieu. Mais la communauté chrétienne, en tant que corps social, doit se donner une vision claire de sa place et de ses actions propres dans un monde nécessairement pluraliste[90] ».

Cet accent mis sur la dimension communautaire du témoignage distinctif à poser dans la société contemporaine signifie assez bien le rôle des institutions adventistes au sein d'un monde sécularisé. Ainsi l'Eglise peut être porteuse d'un projet de société original au bénéfice de la civilisation et ce projet peut trouver une incarnation dans ses institutions – sociales, éducatives, sanitaires, culturelles, … - animées par de fidèles disciples.

3.2 Le développement de la société

Considérant sa responsabilité de contribuer au bonheur des hommes (« tout ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, faites-le de même pour eux[91] »), l'Eglise peut donc aussi trouver dans sa vocation une disposition à concourir « à l'œuvre civilisatrice de l'humanité selon les finalités propres de sa mission[92] » pour reprendre une expression de PEELMAN inspirée de Vatican II. Cette vision de l'enjeu civilisationnel induit logiquement la mise en œuvre d'institutions missionnaires, lesquelles doivent contribuer au développement des sociétés qui les accueillent.

Ainsi, le catholicisme du vingtième siècle, dans sa vision du développement, a opté pour un projet de « reconquête de la banlieue ».

> « Cet objectif de proximité défini à la fin des années vingt réclame un maillage serré de paroisses, une politique systématique de construction d'églises, de chapelles de voisinages, de bâtiments d'œuvres, points de départ de nombreuses associations militantes[93]. »

Autrement dit une dynamique permettant de générer le développement de l'Eglise.

> « Mais plus que des églises, les diocèses de la première moitié du siècle, ayant du reconstituer le patrimoine indispensable confisqué en 1905, ne cessent ensuite de bâtir des dispensaires, des écoles, des foyers paroissiaux, des colonies de vacances[94]. »

---

[90] A. PEELMAN, *L'inculturation*, p. 91.
[91] Mt. 7.12.
[92] A. PEELMAN, *L'inculturation*, p. 83.
[93] F. DEBIE, P. VEROT, *Urbanisme et art sacré*, p. 43, 44.
[94] *Ibid.*, p.15.

Autant d'équipements à même de contribuer au développement éducatif, sanitaire et social du pays.

On est donc conduit à se demander ce qu'il en est de l'adventisme. Est-il également facteur de développement ? Dans un article sur l'avenir de l'Eglise adventiste, G. REID apporte un élément de réponse à cette question :

> « Le Dr Juliana Ströbele-Gregor […] décrit comment la population appauvrie de la campagne bolivienne, en acceptant la foi adventiste, a été libérée des mœurs et des coutumes qui, des siècles durant, l'avaient maintenue dans un état d'esclavage économique et social. Cette acceptation a transformé sa vie et lui a permis de se développer rapidement. Dans de nombreuses parties du monde, le message adventiste apporte libération et progrès social, tels qu'aucun système politique n'a été à même d'effectuer[95] ».

Le message adventiste recèle donc un potentiel propre le qualifiant pour concourir « à l'œuvre civilisatrice de l'humanité ». Il est porteur de développement et de progrès.

Que l'adventisme contribue au développement des sociétés est une chose, mais encore faut-il s'interroger, pour ce qui nous concerne, sur la réalité de l'incidence des institutions missionnaires dans cette dynamique de développement. Ici le témoignage d'OOSTERWAL s'avère d'intérêt. D'après lui, communicant les bienfaits liés à son éthique, l'Eglise adventiste développe des structures agricoles, éducatives, de santé, … dans de nombreux pays et les gouvernements s'appuient sur elle. « Il y a d'autres régions dans le monde, où, à cause de la présence d'une institution adventiste, toute la région se développe en une entreprise agricole très prospère[96]. » Terminons ce paragraphe en mentionnant l'exemple des écoles adventistes en Inde qui depuis des décennies contribuent à réduire les effets négatifs liés au système de castes et à « renverser les barrières qui empêchent les individus d'atteindre leur vrai potentiel[97] ».

En effet amener les gens à atteindre de manière optimale la pleine mesure de leur potentiel est à l'origine l'un des objectifs des institutions missionnaires adventistes qui, selon la vision d'E. WHITE, devaient permettre d'atteindre et de former les élites de la société – notamment par le biais des centres de santé et des écoles. Ainsi par exemple, parmi les anciens étudiants de l'Université Andrews, on peut citer

> « Barry BLACK, 62e aumônier du sénat américain (2003-présent), premier afro-américain, premier adventiste et premier aumônier militaire à occuper cette fonction. Gary HAMEL, professeur invité de la Harvard Business School et de la London Business School, considéré par le magazine Fortune

[95] G. REID, « L'Eglise de l'avenir et l'avenir de l'Eglise », p. 253.
[96] G. OOSTERWAL, Séminaire *La croissance de l'Eglise*, p. 6.
[97] A. KING, « Des écoles au service des familles indiennes », *Adventist World* 7 (2011/3), p. 24.

> comme “le plus grand expert mondial en stratégie commerciale’’. Shirley Neil PETTIS, membre de la chambre des représentants des Etats-Unis de 1975 à 1979. Edwin THIELE, archéologue, considéré comme la plus grande autorité mondiale sur la chronologie des rois hébreux[98] ».

On voit ici sans détours le rôle des institutions missionnaires adventistes dans le développement des sociétés.

Par conséquent, il est établi que l’Eglise peut être porteuse d’un projet de vie au bénéfice du monde, un projet issu de sa compréhension du message chrétien. Ce projet de vie devrait la conduire à se positionner de manière distinctive dans une société pluraliste, proposant ainsi une alternative originale d’inspiration biblique. Un positionnement qui, en cohérence, ne devrait pas se limiter à la seule sphère religieuse, mais bien s’étendre aux diverses dimensions de l’existence : éducation, santé, culture, écologie, économie, … Ce projet multidimensionnel peut prendre corps visiblement dans ses institutions missionnaires notamment, lesquelles devraient contribuer activement au développement de la société et à l’expansion de la civilisation humaine. Il s’agit ici d’une vision ambitieuse mais qui n’est pas sans rapport avec celle des pionniers adventistes exposée au chapitre premier. Cet enjeu sociétal tend à recommander positivement les institutions missionnaires puisqu’on voit le profit que la société peut en tirer. Qui plus est, dans le même temps, celles-ci contribuent elles-mêmes à recommander l’Eglise auprès de la dite société puisque par leur biais cette dernière peut la percevoir comme un agent de coopération. Il faut donc dire quelques mots de cette fonction valorisante des institutions missionnaires que l’on nommera enjeu apologétique.

4. L’enjeu apologétique

L’apologétique se définit comme la « discipline ayant pour but de défendre la religion contre les attaques dont elle est l’objet », on parle alors d’apologétique destructive ; ou comme la « partie de la théologie ayant pour objet d’établir, par des arguments historiques et rationnels, le fait de la révélation chrétienne dont l’Eglise est l’organe (apologétique constructive)[99]». L’idée est donc de défendre et de valoriser le message de l’Evangile. Nous nous contenterons de souligner en trois points que les institutions missionnaires jouent un tel rôle.

[98] *Université Andrews* [en ligne], disponible sur <http://fr.wikipedia.org/wiki/Universit%C3%A9_Adrews>, (Consulté le 19 avril 2011).
[99] *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Nouvelle éd. revue, Paris, Le Robert, 1967.

En nous référant d'abord à J. STACKHOUSE, auteur d'une contribution dans un ouvrage collectif sur l'apologétique chrétienne dans le monde postmoderne[100]. Pour cet auteur, les institutions sont, comme les grands rassemblements ou les œuvres artistiques chrétiennes, c'est-à-dire qu'elles constituent un des outils apologétiques méritant d'être pris en considération comme jouant un rôle non négligeable. En effet ces outils apologétiques donnent du crédit et de l'attrait au message chrétien qui sans eux n'aurait pas autant de succès. STACKHOUSE voit dans les institutions et autres agents apologétiques l'accomplissement d'un programme commandé par le Sermon sur la montagne et cite Jésus « Que votre lumière luise ainsi devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres, et qu'ils glorifient votre Père qui est dans les cieux » (Mt. 5.16) en préambule à son article. D'après lui si tous les outils apologétiques tels que l'architecture, les créations artistiques, les institutions missionnaires, les grandes rencontres fraternelles, n'existaient pas, le christianisme ne pourrait probablement pas attirer et retenir les gens seulement avec sa théologie et sa philosophie ; et il est bien possible en fait, que ce soit par défaut de ces outils apologétiques que beaucoup de gens parmi nos contemporains ne se sentent pas intéressés par le message chrétien[101]. Les institutions missionnaires ont donc clairement aux dires de STACKHOUSE un rôle apologétique favorable à l'Eglise.

Plus proche de nous, la question sécuritaire évoquée par C. GODWIN qui fait état dans une revue de théologie, d'une enquête réalisée auprès de vingt deux planteurs d'Eglise en Belgique en 2006 et 2007[102]. GODWIN rapporte la valeur apologétique de l'œuvre sociale de l'Eglise pour désamorcer le réflexe sécuritaire et les préjugés de la population, notamment vis-à-vis des dénominations minoritaires.

« La contribution de l'œuvre sociale à la visibilité de la nouvelle Eglise était souvent soulignée par les implanteurs sondés. Pour eux, dans un contexte post-catholique, une activité sociale était considérée comme un des éléments qui faisait la différence entre une Eglise et une secte[103]. » Il est bien évidement sous-entendu qu'une activité sociale suppose l'existence d'une infrastructure, d'un matériel et d'un personnel dont la manifestation la plus visible – puisqu'il s'agit de cela – se cristallise dans une institution missionnaire, par exemple une antenne ADRA dans le cas de l'Eglise adventiste. Ainsi les institutions missionnaires, selon le

[100] J. STACKHOUSE, « From Architecture to Argument », p. 39-58.
[101] *Ibid.*, p. 51.
[102] C. GODWIN, « L'implantation d'Eglises en Belgique francophone », *Les Cahiers de l'école pastorale* 68 (2008), p. 3-19.
[103] *Ibid.*, p. 15.

sondage de GODWIN, peuvent contribuer à informer le regard du public qui sans elles pourrait confondre une Eglise minoritaire avec une secte.

La dimension apologétique des institutions missionnaires est manifeste encore en ce que les auteurs qui cherchent à présenter l'Eglise adventiste ne manquent pas de faire état de ses multiples institutions qui font véritablement office de vitrine de la dénomination. Ainsi A. MATTON consacre tout un chapitre de 32 pages à l'éducation et les institutions générées par cette branche de l'œuvre et un autre chapitre de 36 pages aux institutions de santé dans le livre *Vos amis les adventistes* qui totalise 191 pages[104]. R. LEHMANN, de son côté, dans son ouvrage *Les adventistes du septième jour*, n'omet pas de mentionner les institutions et d'ajouter « L'aspect institutionnel de l'Eglise adventiste est déjà en soi une référence à son ouverture aux besoins du monde[105] ». Cette phrase en elle-même atteste du rôle apologétique que remplissent les institutions pour valoriser et crédibiliser l'Eglise. On n'est donc pas surpris de trouver dans un numéro spécial de la revue Signes des Temps consacré à l'adventisme, un article de huit pages de U. FRIKART présentant le palmarès des institutions missionnaires[106].

Par conséquent le rôle apologétique des institutions missionnaires est confirmé, pour promouvoir le message chrétien, pour aider la population à reconnaître l'apport de l'Eglise à la société, pour écarter les préjugés sécuritaires, pour asseoir le rayonnement de l'Eglise et alimenter son dispositif de communication. Les institutions missionnaires contribuent donc à créditer l'Eglise d'une image positive, valorisante et constituent un véhicule efficace de l'Evangile. Dans leur fonction apologétique, elles deviennent un chargé de communication percutant pour une dénomination religieuse.

En résumé il est possible d'avancer que les institutions missionnaires représentent un véritable enjeu de développement. Un enjeu qui se décline en plusieurs aspects, missiologique, oïkodomique, sociétal et apologétique. L'enjeu missiologique lié aux institutions missionnaires tient en ce que celles-ci figurent parmi les organes assurant les fonctions vitales de l'Eglise, constituent un élément de réponse non négligeable à l'ordre de mission évangélique et pourraient avoir une incidence au niveau des piliers mêmes de la mission

[104] A. MATTON, *Vos amis les adventistes*, Dammarie-lès-Lys, Les Signes des Temps, 1969.
[105] R. LEHMANN, *Les Adventistes du septième jour*, p. 131.
[106] U. FRIKART, « Des gens qui se préoccupent du bonheur des autres », p. 16-23.

chrétienne. L'enjeu oïkodomique est manifeste dans le rôle potentiel des institutions missionnaires relativement aux critères de qualité qui font croître l'Eglise d'une part, mais aussi dans les divers témoignages associant institutions et croissance d'autre part. Les dispositions de l'Eglise à être porteuse d'un projet de société pour le monde et le rôle joué par les institutions missionnaires dans le développement des sociétés fondent la réalité de l'enjeu sociétal. Quant à l'enjeu apologétique, il réside essentiellement dans la faculté des institutions missionnaires de permettre d'identifier l'apport de l'Eglise à la société, de faire tomber certains préjugés en concourant à la visibilité de l'Eglise et de nourrir la matière de communication de cette dernière. De sorte que si la première partie de ce document expose combien les institutions missionnaires participent de la dynamique d'expansion du mouvement adventiste, cette seconde partie nous aura permis d'établir que celles-ci n'accompagnent pas seulement le développement, mais sont elles-mêmes un facteur de développement. Nous avons, compte tenu du cadre limité de cette étude, abordé la question principalement sous l'angle qualitatif. Il serait intéressant de se donner les moyens d'une recherche plus poussée visant à estimer de manière chiffrée le poids des institutions dans la croissance de l'Eglise et à élaborer des outils de mesure quantitative concernant l'apport de ces institutions à la société. Il est néanmoins établi que les institutions missionnaires ont d'une manière générale un impact positif dans l'Eglise et dans le monde. On peut donc s'intéresser à présent de façon plus ciblée au contexte du champ local. Car en effet si les institutions missionnaires représentent un atout, il importe d'envisager comment notre territoire pourrait en bénéficier. Quelle est la réalité, en matière d'institutions, de l'adventisme français et dans l'hypothèse d'un développement institutionnel, quelle option pourrait-on envisager pour ce territoire ?

Chapitre 3
Projection locale

L'adventisme francophone d'Europe se répartit sur quatre Fédérations : les trois Fédérations de l'Union franco-belge et la Fédération de Suisse romande et du Tessin. Nous nous bornerons pour cette étude à l'Union franco-belge. Nous nous intéresserons dans ce troisième chapitre à présenter sommairement les institutions de cette Union (églises et centres missionnaires), à considérer quelques principes souhaitables dans une hypothèse de développement institutionnel – c'est-à-dire dans l'option visant à réaliser des centres missionnaires pour contribuer au développement de l'Eglise –, enfin nous évoquerons brièvement trois exemples d'églises-institutions, concept que nous tendons à suggérer dans une perspective d'avenir compte tenu notamment des limites matérielles de l'Eglise franco-belge et du poids financier non négligeable que représentent les institutions.

1. Panorama de l'Union franco-belge

L'Union franco-belge des Eglises adventistes du septième jour se compose de la Fédération belgo-luxembourgeoise, de la Fédération France-Sud et de la Fédération France-Nord. Elle totalise plus de 14 000 membres. Nous produisons ci-après la liste de ses institutions et leur répartition géographique avant de considérer quelques aspects institutionnels de la Fédération France-Nord.

1.1 Les Eglises et institutions de l'Union

Sur le territoire de l'Union franco-belge se retrouvent les institutions suivantes, implantées sur huit sites :

- Le campus adventiste du Salève, Collonges-sous-Salève, Haute Savoie, comprenant :
    - La Faculté adventiste de théologie
    - L'IFLE (Institut de français langue étrangère)
    - Le lycée privé Maurice TIECHE
    - L'école maternelle et primaire Maurice TIECHE
    - Le centre de recherche Ellen WHITE

    - Le centre José FIGOLS (Centre de théologie pratique)
    - Le Geoscience Research Institute
    - La bibliothèque Alfred VAUCHER
    - Les archives historiques de l'adventisme
    - Les résidences pour étudiants
- La Maison d'édition Vie et Santé, Dammarie-lès-Lys, Seine et Marne
- L'école du Lys, Dammarie-lès-Lys, Seine et Marne
- La Maison de retraite « Le Foyer du Romarin », Clapiers, Hérault
- La Maison de l'Espérance (Centre culturel et cultuel), Paris
- Le Moulin de l'Ayrolle (Centre de jeunesse), St Félix de Pallières, Gard
- E.L.A.N. Humanitaire (Entrepôt logistique), Nîmes, Gard
- Centre ADRA-Secours adventiste, Marseille, Bouches du Rhône
- Centre ADRA-Secours adventiste, Valence, Drôme

Les institutions de l'Union franco-belge autres qu'églises sont toutes implantées sur le territoire français. Sur les huit sites institutionnels mentionnés ci-dessus, seul trois se trouvent en France-Nord, les cinq autres se localisant dans le Sud. Il semble donc que la Fédération France-Sud ait davantage développé la culture des centres missionnaires que son homologue du Nord.

Quant aux Eglises, elles se répartissent comme suit[107] :

Fédération belgo-luxembourgeoise

	Code	Eglise	Adresse
1	2000	Antwerpen	Lange Lozanastraat 36
2	2000	Antwerpen (International SDA Church Antwerpen)	Sandurestraat 77
3	1420	Braine-L'Alleud	rue Vallée Bailly 62
4	1420	Braine L'Alleud (Eglise roumaine)	Chée d'Alsemberg 209
5	8000	Brugge	Freren Fonteinstraat 9
6	1000	Brussel	Ernest Allardstraat 11
7	1000	Bruxelles Centre	rue Ernest Allard 11
8	1000	Bruxelles (SDA International Fellowship)	rue Ernest Allard 11
9	1070	Bruxelles Anderlecht (Eglise hispanophone)	rue Brogniez 44-46
10	1060	Bruxelles (Eglise luso-brésilienne)	Bd Jamar 37
11	1070	Bruxelles (Groupe africain francophone)	rue Prévinaire 74
12	1070	Bruxelles Anderlecht (Eglise roumaine)	rue Brogniez 44-46
13	1200	Bruxelles Woluwe St-Lambert	av des Iles d'or 15
14	6040	Charleroi Jumet	rue Emile Vandervelde 16
15	9200	Dendermonde-Grembergen	Krekelhoek 9
16	8470	De Panne	V.P.K.B. Brouwerst 100

[107] Source : *Mon agenda 2011*, Dammarie-lès-Lys, Vie et Santé, 2010.

17	7370	Dour-Elouges	
18	9000	Gent	Kortrijksepoortstraat 158
19	3500	Hasselt	Genkersteenweg 26
20	8900	Ieper	Protestantse Kerk, Beluikstraat 19
21	8500	Kortrijk	"Oude Gemeentehuis", Heulsekasteelstraat 1, 8501 Heule
22	7110	La Louvière-Houdeng-Goegnies	Chaussée Houtart 10
23	4000	Liège	Bd Frère-Orban 29
24	2800	Mechelen	Wagonstraat 20
25	7700	Mouscron	rue de Menin 48
26	5003	Namur St-Marc	rue Haut de Bomel 1
27	1400	Nivelles	Bd des Archers 63
28	8400	Oostende	Nijverheidsstraat 98
29	2520	Ranst	Laarstraat 25
30	4800	Verviers	rue des Déportés 74
		Luxembourg	
31	L-7516	Mersch-Rolligen	rue Belle-Vue

Fédération France Sud

	Département	Code	Eglise ou institution	Adresse
1	Ain	1170	Gex	ch de la Boeu, Hameau de Mury 01170 Echenevex
2	Allier	3200	Vichy	10 rue Darcet
3	Alpes de Haute Provence	4000	Digne Alpes du Sud	29 av. des Charrois/28 av Demontzey
4	Alpes de Haute Provence	4100	Manosque	Eglise réformée, rue du Temple
5	Hautes Alpes	5000	Gap (Eglise des Alpes du Sud)	Eglise protestante réformée, av Guillaume Farel
6	Hautes Alpes	5100	Briançon (Eglise des Alpes du Sud)	
7	Alpes maritimes	6000	Cannes	38 rue de Cannes 06110 Le Cannet
8	Alpes maritimes	6000	Nice	24 rue de Paris
9	Ariège	9100	St-Jean du Falga	chez A. Pellicier, 8 rue des jardins
10	Aude	11100	Narbonne	38 rue Mosaïque (angle rue E. Billières)
11	Aveyron	12100	Millau	
12	Bouches du Rhône	13001	Marseille	5 bd Longchamp
13	Bouches du Rhône	13001	Marseille ADRA	44 bd de la Liberté
14	Bouches du Rhône	13010	Marseille	81 rue François Mauriac
15	Bouches du Rhône	13100	Aix-en-Provence	Impasse Grassi
16	Charente	16000	Angoulême	Impasse Parmentier
17	Charente Maritime	17000	La Rochelle	40 rue Quatrefages
18	Corrèze	19100	Brive-la-Gaillarde	
19	Corse	20000	Ajaccio	2 rue Bonaparte
20	Corse	20200	Bastia	
21	Dordogne	24000	Périgueux	Impasse des Carrières, quartier les Cébrades 24660 N-Dame-de-Sanilhac

22	Drôme	26000	Valence	6 rue Mirabeau
23	Drôme	26000	Valence ADRA	163-169 rte de Montélier
24	Gard	30000	Nîmes Est	771 ancienne route d'Avignon
25	Gard	30140	Anduze	Pont du Gardon
26	Gard	30140	Anduze Le Moulin de l'Ayrolle	St Félix de Pallières
27	Gard	30460	Lasalle	Grand'Rue du Luxembourg
28	Gard	30900	Nîmes Ouest L'Essen'Ciel	Espace La Fontaine
29	Haute Garonne	31400	Toulouse	230 av de St-Exupéry
30	Haute Garonne	31500	Toulouse Gospel Celebration	24 rue du Sergent Vigné
31	Gironde	33000	Bordeaux	Chapelle Jasmin, rue du Dr Roux
32	Hérault	34090	Montpellier	668 rue Puech-Villa, Parc Euromédecine
33	Hérault	34500	Béziers	5 rue Debès
34	Hérault	34830	Clapiers	Foyer le Romarin, 246 rue du Romarin
35	Isère	38000	Grenoble	28 rue Léon Jouhaux
36	Isère	38100	Grenoble	9 rue Edmond Rostand
37	Isère	38850	Chirens	ZA les Mères
38	Loire	42000	Saint-Etienne	6 rue Beaunier
39	Loire	42300	Roanne	130 av de Paris
40	Lot et Garonne	47000	Agen	133D, rue de Lille
41	Puy de Dôme	63000	Clermont-Ferrand	Temple ERF, 11 rue de Marmontel
42	Pyrénées Atlantiques	64000	Pau	13 av des Lauriers
43	Pyrénées Atlantiques	64100	Bayonne	chez Fanchonet Xavier Setoain 1347 ch Banecau 64250 Souraïde
44	Pyrénées Orientales	66000	Perpignan	rue Jacques Thibaud, quartier Vernet-Salanque
45	Rhône	69006	Lyon Vendôme	68 rue Vendôme
46	Rhône	69300	Lyon La Passerelle	88 grande rue de St Clair, Caluire
47	Rhône	69660	Lyon Monts d'Or	rue du Pont (Collonges au mont d'or)
48	Saône et Loire	71000	Mâcon	Temple protestant 32 rue St Antoine
49	Savoie	73000	Chambéry	Temple réformé protestant, 14 rue de la Banque
50	Haute Savoie	74000	Annecy	5 ch du Panorama (grade rue d'Aléry) 74960 Cran-Gevrier
51	Haute Savoie	74100	Annemasse	35 rue du 18 août 1944
52	Haute Savoie	74160	Collonges (Eglise du Salève)	Résidence la Clairière 33 ch du Pérouzet
53	Haute Savoie	74160	Collonges-sous-Salève	Campus du Salève 33 ch du Pérouzet
54	Haute Savoie	74160	St Julien en Genevois	14 av de Genève
55	Haute Savoie	74200	Thonon-les-Bains	L'Esterel, 9 rue J. Blanchard
56	Tarn	81100	Castres	18 rue Mérigonde
57	Tarn	81530	Viane	rte de Lacaze
58	Var	83000	Toulon	Le Kallisté, 271 bd Charles Barnier
59	Var	83300	Draguignan	73 bd des Remparts
60	Vaucluse	84000	Avignon	5 rue Mme de Sévigné
61	Vaucluse	84200	Carpentras	9 rue Marie-Thérèse Chalon
62	Vaucluse	84300	Cavaillon	Chez M et Mme Giberne 257 av des Vergers
63	Haute Vienne	87000	Limoges	4 rue Bernard Palissy

Fédération France Nord

	Département	Code	Eglise ou Institution	Adresse
1	Calvados	14000	Caen	20 rue de Québec
2	Cher	18000	Bourges	
3	Côte d'or	21000	Dijon	26 bd de l'Université
4	Côtes d'Armor	22000	Saint-Brieuc	11 rue J.-J. Rousseau
5	Doubs	25000	Besançon	40 rue Trey
6	Doubs	25200	Montbélliard	8 rue du Manège 25600 Vieux Charmont
7	Eure-et-Loir	28000	Chartres	52 rue du Grand Faubourg
8	Eure-et-Loir	28100	Dreux	35 rue Parisis
9	Finistère	29200	Brest	88 rue Jean Jaurès
10	Ille et Vilaine	35000	Rennes	19 bd Marbeuf
11	Ille et Vilaine	35400	Saint-Malo	52 rue des Cosnes
12	Indre et Loire	37000	Tours	74 rue Léon Boyer
13	Jura	39200	Saint-Claude	22 rue des Etapes
14	Loire Atlantique	44000	Nantes	42 Bd Auguste Peneau
15	Loiret	45680	Dordives	
16	Loiret	45800	Orléans	5 rue du 19 mars 1962 45800 St Jean de Braye
17	Maine et Loire	49100	Angers	5 av Turpin de Crissé
18	Marne	51100	Reims	20 rue de l'Ile-de-France Tinqueux
19	Meurthe et Moselle	54000	Nancy	46 rue Stanislas
20	Morbihan	56000	Vannes	32 rue Claude Monet
21	Moselle	57000	Metz	4 bis av de Lattre de Tassigny
22	Nord	59000	Lille	11 rue des Débris St Etienne
23	Nord	59140	Dunkerque	350 rue de la Samaritaine
24	Nord	59530	Englefontaine	45 rue Victorien Cantineau
25	Oise	60100	Creil	10 rue Charles Somasco
26	Pas de Calais	62200	Boulogne-sur-mer	Allée de l'Alma Bât. Alma III
27	Bas Rhin	67000	Strasbourg	5 bd d'Anvers
28	Bas Rhin	67000	Strasbourg (Eglise hispanophone)	4 rue Schumann
29	Bas Rhin	67240	Oberhoffen-sur-Moder	Imp. des Prunes
30	Haut Rhin	68000	Colmar	19 rue St Joseph
31	Haut Rhin	68100	Mulhouse	23 Grand'Rue
32	Haut Rhin	68140	Munster (Eschbach)	93a ch du Solberg
33	Haut Rhin	68500	Guebwiller	129 rue Théo. Deck
34	Sarthe	72000	Le Mans	14 rue Cauvin
35	Seine	75005	Paris (Eglise anglophone)	24 rue Pierre Nicole
36	Seine	75005	Paris (Eglise hispanophone	Maison de l'Espérance 13 rue Gracieuse
37	Seine	75005	Paris (Eglise lusophone)	Maison de l'Espérance 13 rue Gracieuse
38	Seine	75005	Paris E2E	Maison de l'Espérance 13 rue Gracieuse
39	Seine	75007	Paris (Eglise roumaine)	Temple protestant du Pentemont 106 rue de Grenelle
40	Seine	75009	Paris Est	

41	Seine	75013	Paris Sud	130 bd de l'Hôpital
42	Seine	75015	Paris (Eglise philippine)	105 rue de l'Abbé Groult
43	Seine	75020	Paris Sud-Est	96 rue des Grands Champs
44	Seine Maritime	76100	Rouen	60 rue P. Renaudel
45	Seine Maritime	76370	Dieppe	Centre évangélique de Réveil 22 A rue Emile Lebon
46	Seine Maritime	76400	Fécamp	rte de Valmont, Sente-Magnan
47	Seine Maritime	76600	Le Havre	58 rue Lord Kitchener
48	Seine et Marne	77100	Maux	Eglise évangélique baptiste 55 av Henri Dunant
49	Seine et Marne	77176	Savigny-le-Temple	16 rue Alfred de Musset
50	Seine et Marne	77190	Dammarie-les-Lys	69 av Mar. Foch
51	Seine et Marne	77290	Mitry-Mory	2 rue Henri Vidal
52	Seine et Marne	77300	Fontainebleau	12 rue de Fleury
53	Yvelines	78000	Versailles	22 rue des Réservoirs
54	Yvelines	78990	Elancourt	COE des 7 Mares, Place de la Foi
55	Somme	80000	Amiens	Eglise évangélique baptiste 2 rue Roland Douay
56	Vienne	86000	Poitiers	22 rue Serge Rouault
57	Vienne	86100	Châtellerault	47 bd Victor Hugo
58	Vosges	88000	Epinal	14 rue Roland Thiery
59	Vosges	88100	Saint-Dié	21 rue St Charles
60	Essonne	91000	Evry	2 allée du Père Duchesne
61	Hauts de Seine	92200	Neuilly-sur-Seine	81 bd Bineau
62	Hauts de Seine	92210	Saint-Cloud (Eglise malgache)	Eglise réformée 13 bd de la République
63	Hauts de Seine	92220	Bagneux	208 av Aristide Briand
64	Hauts de Seine	92290	Châtenay Malabry	Communauté protestante de Robinson 36 rue Jean Longuet
65	Seine St Denis	93200	Epinay	71-73 rue de la Briche
66	Seine St Denis	93200	Saint-Denis (Eglise hispanophone)	71-73 rue de la Briche
67	Seine St Denis	93300	Aubervilliers	26 rue du Moutier
68	Seine St Denis	93380	Pierrefitte	1 rue Jules Chatenay
69	Seine St Denis	93700	Drancy	260 av Jean Jaurès
70	Val de Marne	94000	Créteil	8-10 rue Deménitroux
71	Val de Marne	94200	Ivry (Eglise serbo-croate)	25 rue Ch. Colomb
72	Val de Marne	94300	Vincennes (Eglise roumaine)	14 rue de la Fraternité
73	Val de Marne	94500	Champigny-sur-Marne	10 ch Latéral du Nord
74	Val de Marne	94550	Chevilly-Larue	Centre municipal de loisirs 15 rue de l'Adjudant-chef Dericbourg
75	Val d'Oise	95130	Franconville	79 ch Jules César
76	Val d'Oise	95200	Sarcelles	chez M et Mme Simon 11 rue des Sauvagines
77	Val d'Oise	95200	Sarcelles (Eglise Tamoul)	13 av Paul Herbé
78	Val d'Oise	95650	Puiseux-Pontoise	2 rte nationale

Le premier tableau indique une présence adventiste sur une trentaine de sites dans la Fédération Belgo-luxembourgeoise. On relève une soixantaine d'implantations adventiste en France Sud, avec une représentation prépondérante en Haute Savoie, dans le Gard et dans les Bouches du Rhône, trois départements où se trouve implantée une institution missionnaire : le Campus adventiste à Collonges, le Moulin de l'Ayrolle dans le Gard et un centre ADRA à Marseille. On dénombre un peu moins de quatre-vingt implantations adventistes en France-Nord avec une prédominance dans les départements de l'Ile-de-France où sont situées trois institutions, la Maison d'édition Vie et Santé, l'Ecole du Lys, et la Maison de l'Espérance. Néanmoins cette forte représentation adventiste s'explique plutôt par des phénomènes migratoires bénéficiant à cette région où l'on remarque plusieurs communautés linguistiques. D'une manière générale, on note une présence adventiste sur 166 sites dans tout le territoire de l'Union franco-belge. En France les adventistes sont présents dans 68 départements d'après les données ci-dessus.

Nous pouvons à présent visualiser l'ensemble de ces données sur des cartes géographiques.

1.2 Implantation géographique

Fédération belgo-luxembourgeoise[108]

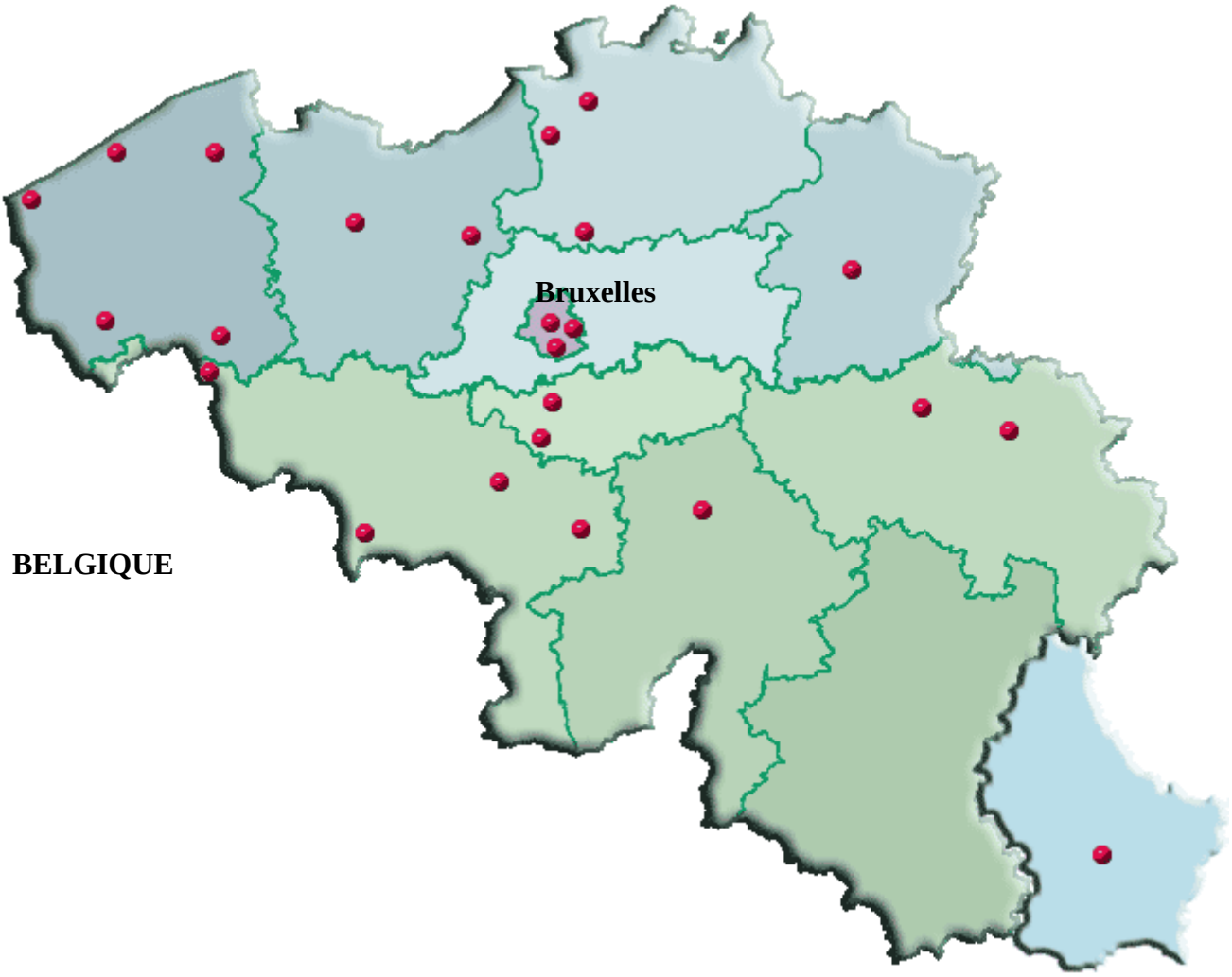

On observe que la présence adventiste est plus rare dans la partie sud de la Fédération

[108] Fédération belgo-luxembourgeoise, *Les Eglises adventistes en Belgique et Luxembourg* [en ligne], disponible sur <http://www.adventist.be/french/bodyfr.php?a=2 >, (consulté le 31 mars 2011).

Situation en France

Nous pouvons visualiser la répartition géographique des points de présence adventiste en France à partir des informations des tableaux précédents. Les points rouges ne figurent pas l'emplacement dans la ville précise, mais la présence dans un département.

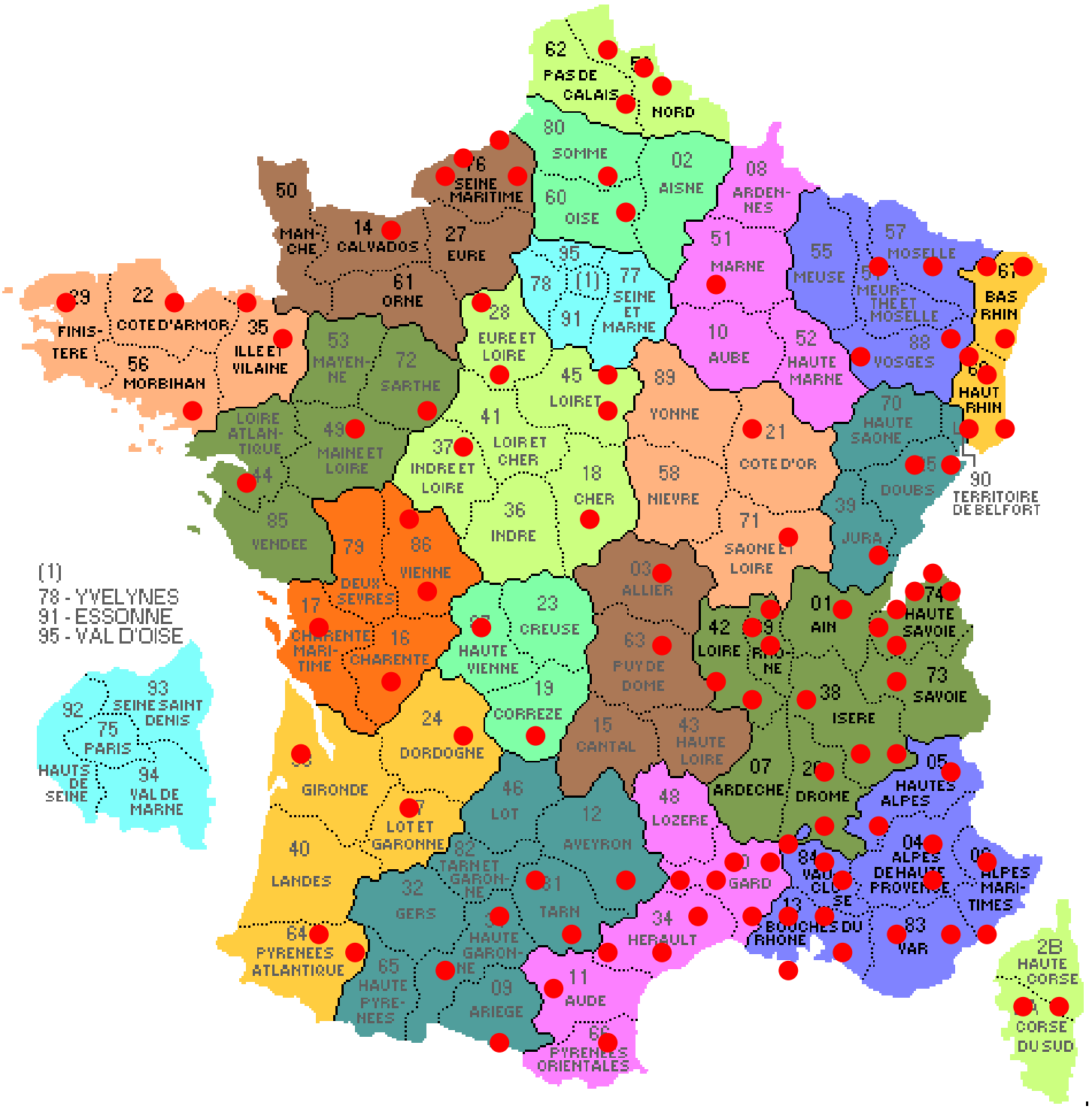

Implantation adventiste en Région Ile-de-France :

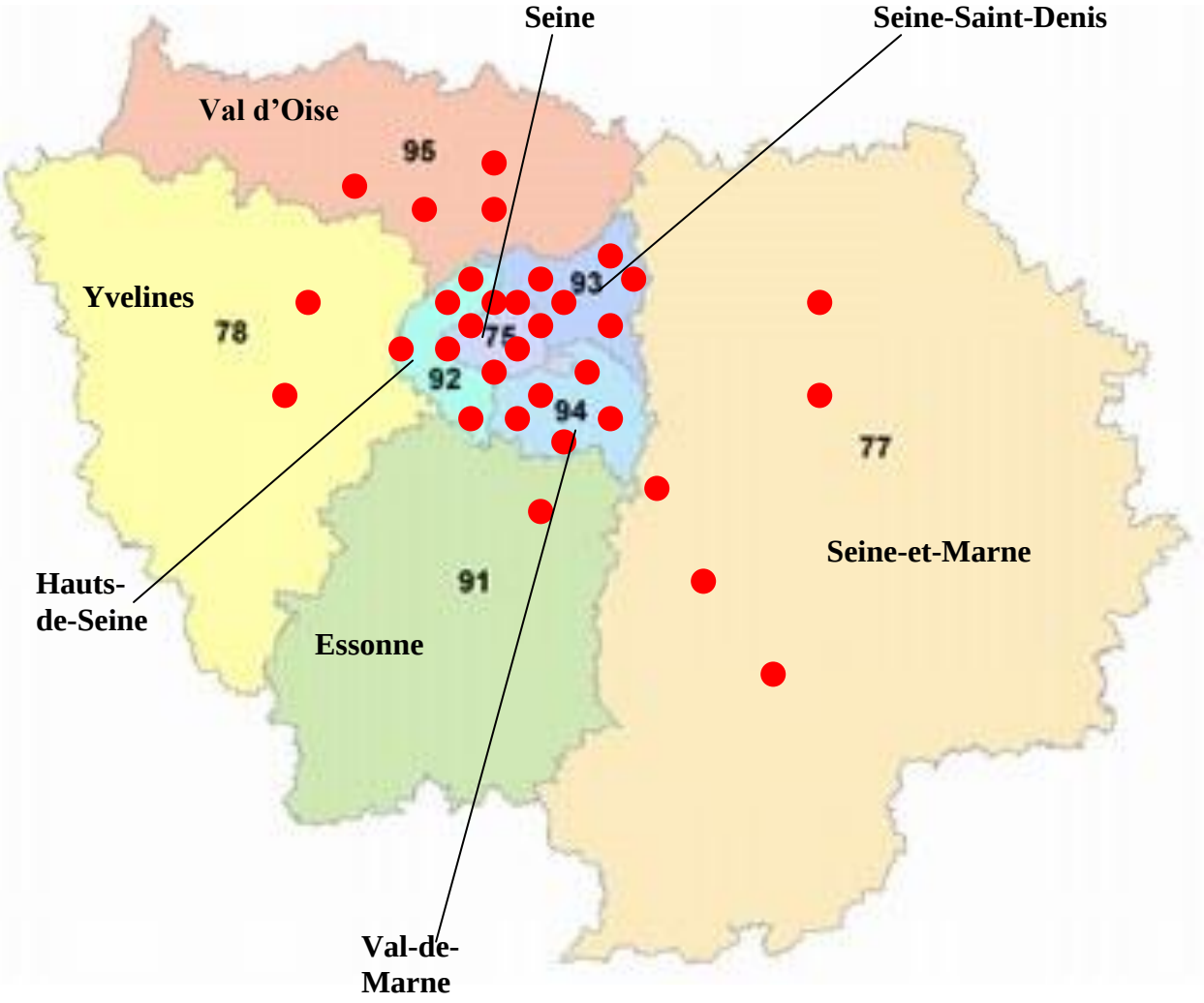

On observe que la Fédération Sud présente une forte présence dans le Sud-Est, et la Fédération Nord dans la Région Ile-de-France comme nous l'avions repéré en examinant le tableau correspondant.

1.3 Les orientations de l'Union

Les grandes orientations de l'Union franco-belge autorisent qu'on puisse envisager un développement institutionnel. En effet dans la vision de l'adventisme francophone d'Europe, l'Eglise devrait démontrer l'Evangile au public « par ses services d'amour[109] ». Nous avons déjà montré que les institutions missionnaires sont un moyen pratique d'offrir aux populations des « services d'amour » dans le cadre de l'année de grâce christique. L'Union entend, dans le contexte de son action d'évangélisation, porter l'attention sur « les quatre domaines historiques de la mission adventiste : éducation, santé, action humanitaire et proclamation de l'Evangile[110] ». Or comme nous l'avons déjà mentionné dans les précédents chapitres, ce sont des domaines qui s'accommodent bien avec des prestations offertes par des institutions missionnaires fussent-elles de modeste importance. La réalisation d'institutions missionnaires parait donc compatible avec les orientations de l'Union franco-belge.

Cependant l'hypothèse institutionnelle devra confronter un défi conséquent lié à la dimension financière. Le document d'orientation de l'Union fait en effet le constat que « le financement des FACSA (et donc des constructions) sera plus difficile[111] » désormais. Il y aura donc moins de budget pour construire des centres missionnaires. Pourtant idéalement, en termes de besoins missionnaires, il y aurait encore une marge pour l'édification de centres ecclésiaux[112].

Ainsi l'hypothèse institutionnelle semble matériellement difficile à mettre en œuvre, bien qu'elle puisse représenter un besoin missionnaire. Mais il parait encore utile de compléter ce panorama de l'Union franco-belge par quelques considérations d'échelle plus réduite. Aussi sommes-nous conduits à jeter un regard sur les réalités fédérales pour lesquelles nous ciblerons la Fédération France-Nord.

---

[109] Union franco-belge des Fédérations adventistes, *Stratégie pour l'exercice 2008-2013*, p. 1.
[110] *Ibid.*, p. 4.
[111] *Ibid.*, p. 9.
[112] Pour les 36 551 villes et villages de France, on dénombre dans l'Union franco-belge 166 structures institutionnelles (comprenant églises et centres missionnaires) ; soit 36 385 lieux habités sans collectivité adventiste (auxquels il faut ajouter les villes de Belgique et du Luxembourg). Ces 166 structures desservent une population de 73 263 000 habitants, soit une structure pour 441 343 habitants. En comparaison, l'Eglise évangélique totalise en 1999 pour la France 1 764 Eglises sans compter les institutions, soit une Eglise pour environ 33 000 habitants (D. LIECHTI, *Bâtir des Eglises majeures [en ligne], disponible sur <http://www.flte.fr/pdf/pdf130.pdf?PHPSESSID=acdc223e599ee9faa5ce50f384bb532c>, (consulté le 13 avril 2011)).* Selon LIECHTI « Il semble difficile pour une Église de pénétrer avec l'Évangile un groupe humain plus vaste que 10 000 habitants, limite au-delà de laquelle elle risque de ne pas être "visible" ». S'ils devaient atteindre ce seuil de visibilité, compte tenu de leurs 166 points d'ancrage déjà établis, les adventistes devraient créer dans toute l'Union franco-belge plus de 7 000 centres ecclésiaux ! – ce qui ne semble guère envisageable dans le contexte actuel.

1.4 Données fédérales

Réalités financières d'une institution locale :

Etant donné que nous avons noté que l'hypothèse institutionnelle devrait faire face au problème financier, il convient de faire état à titre indicatif du poids représenté en la matière par une institution. Nous produisons ci-après quelques données chiffrées relatives à la Maison de l'Espérance à Paris[113].

BUDGET RENOVATION ET AMENAGEMENT			
Dépenses		**Recettes**	
Etudes	118 066 €	Réserves dédiées existantes	580 000 €
		Division Projet « les 12 grandes »	35 000 €
		Division Quote Part FFN	100 000 €
		Division Reliquat Offrande 13e sabbat	230 000 €
Travaux	1 431 934 €	Souscriptions et collectes en assemblée	55 000 €
		Mécénats	100 000 €
		Emprunts	250 000 €
		Division aide supplémentaire	200 000 €
Total	**1 550 000 €**	**Total**	**1 550 000 €**

Soit un total acquisition plus travaux de : 2 890 917, 77 € avec un budget de fonctionnement s'établissant comme suit :

BUDGET DE FONCTIONNEMENT ANNUEL			
Dépenses		**Recettes**	
Remboursement emprunt	26 640 €	Loyer Eglise de l'Espérance	6 000 €
Charges copropriété	16 000 €	Loyer Eglise luso-afro-brésilienne	4 800 €
Charges consommables	10 000 €	Loyer Eglise hispanique	4 800 €
Autres taxes et impôts	6 160 €	Loyer Eglise anglophone internationale	4 800 €
Entretien	5 000 €	Loyer autres	2 400 €
Assurances	1 200 €	Locations extérieures (Assoc)	25 000 €
		Fédération France Nord	12 200 €
		Autres recettes	5 000 €
Total	**65 000 €**	**Total**	**65 000 €**

[113] Source : Fédération France-Nord des Eglises adventistes, Dossier sur la Maison de l'Espérance.

Le poids financier d'une institution n'est donc pas négligeable. Il est vrai néanmoins que la Maison de l'Espérance représente un cas un peu particulier car implantée au cœur de la capitale où le foncier est plus onéreux et dans un contexte de copropriété induisant un surcoût. Il reste que la Fédération France-Nord connait une réelle carence en lieux de culte avec certaines difficultés à compenser cette carence. Nous devons en dire quelques mots. Les églises de la région parisienne sont en général saturées ; et les besoins d'équipement en France-Nord concernent 19 communautés sans église, dont certaines sont en quête d'un local depuis de longues années. Ces besoins en équipement se heurtent au problème du coût d'investissement, dépassant souvent le budget des Eglises locales, mais aussi à l'écueil municipal : les collectivités territoriales peuvent se montrer réticentes à l'établissement d'un lieu de culte sur leur territoire. Il arrive ainsi que des municipalités fassent jouer leur droit de préemption sur un site envisagé par une Eglise ou encore que celle-ci soit confrontée à un refus du permis de construire pour divers motifs. Il est manifeste qu'une communauté occupant du foncier sur le territoire communal aux seules fins d'activités cultuelles ne représente pas ce qu'il y a de plus attractif pour des élus locaux dans une société laïque. C'est dans ce contexte que l'option institutionnelle pourrait s'avérer être une hypothèse à étudier. En effet si l'édification d'une chapelle ne parait pas porteuse au regard des responsables publics, peut-on en dire autant d'une structure à vocation sociale ou culturelle ? Si les communautés ecclésiales en s'implantant dans le tissu urbain ou même dans une zone rurale, apportaient avec leur équipement une plus-value à la population environnante, ne seraient-elles pas plus volontiers accueillies avec même la possibilité d'une aide matérielle ? L'hypothèse de créer des centres missionnaires, des structures culturelles, économiques, sanitaires, …, desservant des usagers locaux pourrait ainsi constituer un aspect de la solution aux besoins d'équipement de l'Eglise. Mais une telle option devrait sans doute prendre en compte quelques grandes orientations pour sa viabilité. Nous tâcherons d'en évoquer quelques-unes sommairement.

2. Concepts-clés pour l'hypothèse institutionnelle

2.1 La reconnaissance des besoins

L'un des éléments de base pour le développement de l'Eglise parait être sa capacité à répondre aux besoins des sociétés dans lesquelles elle est implantée.

L'exemple du Brésil entre autres en témoigne:

> « A Sao Paolo, elle [l'Eglise] a grandi parce qu'elle a reconnu les besoins [de la population] et qu'elle a répondu à ces besoins. Par milliers et par dizaines de milliers, des personnes se sont ajoutées à la communauté adventiste[114] ».

Il apparait utile de prendre en compte les aspirations des populations postmodernes de nos cités :

> « L'Eglise doit s'identifier avec les besoins des habitants de Technopolis et proclamer l'Evangile de telle sorte que ces besoins soient satisfaits. Parmi eux, le besoin d'amitié, le besoin d'une communauté, le besoin de certitude et de sécurité, le besoin de valeurs de base qui orientent la conduite de l'homme, qui lui donnent le sens de sa dignité, l'assurance du salut, l'espérance pour le futur, la certitude de la paix, de la justice, de la liberté, des valeurs qui lui procurent une reconnaissance sociale et un travail valorisant[115] ».

En ce qui concerne notre contexte local, il serait bon d'évaluer les sensibilités des habitants du pays. Ainsi, d'après l'état des lieux des tendances d'opinion et de consommation des Français en 2000 établi par l'institut IPSOS, parmi les choses importantes :

> « La famille en est une excellente illustration. Quand on interroge les Français sur ce qui compte le plus pour eux, elle arrive toujours en tête, devant le travail, la sociabilité de proximité (amis, relations) et les loisirs, très loin devant la politique et la religion[116] ».

Il importe donc, dans le cadre d'une réflexion sur les institutions, que l'Eglise puisse aller à la rencontre des préoccupations de la population locale. En la matière, le baromètre des préoccupations des Français de novembre 2010 réalisé par TNS Sofres pour La Croix et Covéa Finance signale :

> « après le chômage et l'emploi, qui conserve sa première place (75 %, +2 points), la santé et la qualité des soins (57 %, +3 points) prend le pas sur le financement des retraites (53 %, -5 points). En quatrième position, l'école et la qualité de l'enseignement progresse fortement (47 %, +8 points) et devance à présent les inégalités sociales (44 %, stable) et l'évolution du pouvoir d'achat (43 %, -4 points)[117] ».

Bien que l'ordre de priorité des préoccupations puisse varier, on peut discerner dans ces sondages les principaux centres d'intérêt nationaux qui sont ici d'ordre social, sanitaire et éducatif ; trois domaines dans lesquels l'Eglise pourrait apporter une offre institutionnelle.

Le fait de s'intéresser aux besoins de la population tient non seulement à la pertinence des offres potentielles de l'Eglise en rapport à la cohérence de ses actions, mais contribue aussi à

---

[114] G. OOSTERWAL, Séminaire *La croissance de l'Eglise*, p. 12.

[115] G. OOSTERWAL, « Mission à Technopolis. L'impact adventiste dans un monde en mutation. », *Dialogue* 1 (1989/1), p. 7, 32. PAULIEN aussi évoque la question des besoins : J. K. PAULIEN, « L'Evangile dans un monde sécularisé », *Servir* 2 (1987/3), p. 73.

[116] IPSOS, *Les tendances d'opinion et de consommation en 2000* [en ligne], 08/02/2001, disponible sur <http.www.ipsos.fr/CanalIpsos/articles/646.asp>, (consulté le 23 janvier 2011).

[117] TNS-SOFRES, *Baromètre des préoccupations des Français – Novembre 2010* [en ligne], 06/11/2010, disponible sur <http://www.tns-sofres.com/points-de-vue/E46E9A2DE2634CEB86314A7CB1A2DE57.aspx>, (consulté le 12 novembre 2010).

la pérennité des institutions projetées par la fréquentation des usagers qui trouveraient solution à leur problème ; en outre la satisfaction d'un besoin populaire par une prestation publique en aide auxiliaire aux services officiels peut ouvrir droit aux subventions des collectivités publiques.

Un principe de base en matière d'institution pourrait donc être de chercher à rapprocher l'offre de la demande tout en gardant l'originalité du message adventiste et en veillant à demeurer dans le cadre de la mission de l'Eglise. A ce propos le second chapitre de ce document nous a présenté la fonction éthique de l'Eglise intégrant la notion de service pour le monde. Il s'agit certainement là d'un concept susceptible d'alimenter l'hypothèse institutionnelle.

2.2 Les institutions comme services pour le monde

Dans le Sermon sur la montagne, Jésus place devant ses disciples la mission d'être « le sel de la terre[118] ». « Etre le sel de la terre implique être dans le monde au profit du monde[119]. » Cette idée de l'intérêt de l'Eglise pour le monde dans le monde est développée par B. OESTREICH pour qui « l'intérêt pour le monde et la solidarité avec lui détermineront un engagement en sa faveur[120] ». Et OOSTERWAL d'ajouter « Mais pour que le sel ne perde pas sa saveur il lui faut l'Eglise instituée pour se nourrir[121] ». En définitive, on tend à percevoir l'Eglise sous forme d'institution servant dans le monde, une approche originale pour la sphère protestante.

En effet selon I. GRELLIER, professeure de théologie pratique à l'Université de Strasbourg, le monde protestant est partagé entre la « théologie de la rupture » (structures en vase clos, fonctionnement proche du monde sectaire) et la « théologie de la participation » (pas de structures en vase clos, engagement dans les associations laïques)[122]. La piste sectaire n'est certes pas la solution, mais l'éparpillement dans les structures du monde peut contribuer dans une certaine mesure à voiler l'impact du témoignage communautaire. Certes, les chrétiens

[118] Mt. 5.13.
[119] G. OOSTERWAL, Séminaire *La croissance de l'Eglise*, p. 57.
[120] B. OESTREICH, « L'Eglise dans le monde », in Comité de recherche biblique Conférences bibliques de la Division eurafricaine, *L'Eglise de Jésus-Christ. Sa mission et son ministère dans le monde*, Etudes en ecclésiologie adventiste 2, Dammarie-lès-Lys, Vie et Santé, 1995, p. 131.
[121] G. OOSTERWAL, Séminaire *La croissance de l'Eglise*, p. 59.
[122] I. GRELLIER, « Les bâtiments d'Eglise, une question théologique », p. 539.

sont appelés à aller dans le monde pour y vivre leur foi. Toutefois, comme cela a été dit au chapitre deuxième, « Allez ! » ne signifie pas seulement aller comme individu. On pourrait donc soutenir la voie médiane entre la rupture et la participation *diluée*, qui serait celle du service collectif. Un service institué certes, mais qui n'exclurait pas pour autant le service individuel d'initiative personnelle.

D'après le sondage IPSOS cité plus haut, « les consommateurs recherchent de plus en plus un service à la carte, adapté à leurs besoins et leurs moyens ». Une institution de service pourrait donc se signaler comme une réponse valable aux besoins locaux.

> « Il est important de se rendre compte que l'évangélisation ou le travail en mission demande toujours une coopération des trois éléments de base : (1) proclamation, (2) service, (3) communauté. Ces trois points tiennent intimement ensemble[123]. »

Or il semble que le service adventiste soit encore peu connu puisque peu répandu dans l'Hexagone. A ce titre C. SCHWARZ observe que c'est l'élément le plus faible parmi les critères de qualité d'une Eglise, « le facteur minimal », qui limite le potentiel de croissance de celle-ci [124]. Ne se pourrait-il pas que le service tienne lieu de facteur minimal dans l'adventisme français ?[125]

L'analyse des besoins et l'offre de services pourraient donc constituer deux notions de base pour la réalisation d'institutions missionnaires. Un troisième concept pourrait résider dans le principe organique sur lequel on assoit ces deux notions de base.

2.3 L'organisation horizontale

Il semble utile d'intégrer à la réflexion sur les institutions missionnaires le principe de l'organisation horizontale puisque celle-ci parait influer sur la croissance de l'Eglise.

> « Il y a un lien intime entre le type d'organisation de l'Eglise et la croissance […] Les Eglises qui ont une structure verticale ne croissent pratiquement pas. Les Eglises, par contre, qui sont caractérisées par une organisation horizontale sont celles qui croissent rapidement[126]. »

---

[123] G. OOSTERWAL, Séminaire *La croissance de l'Eglise*, p. 13.
[124] C. SCHWARZ, *Le développement de l'Eglise*, p. 50.
[125] Il est vrai que l'analyse de SCHWARZ porte sur l'Eglise locale, mais comme nous l'avons mentionné au deuxième chapitre, nous pourrions transposer son analyse à l'échelle de l'Eglise régionale c'est-à-dire à l'échelle de l'Union, dans la mesure où celle-ci est conditionnée par la somme des réalités des Eglises locales. D'autre part dans ses critères de qualité SCHWARZ fait allusion au service selon les dons plutôt qu'à un service au public. Néanmoins, les dons spirituels ont pour finalité l'accomplissement du ministère de l'Eglise et l'édification de celle-ci (Eph. 4.11-12). Or l'Eglise se construit aussi à travers son ministère de service au monde, ses membres étant appelés à être sel de la terre et lumière du monde (Mt. 5.13, 14). Aussi dans un centre de service ecclésial, les dons des membres pourraient être mis au service du public.
[126] G. OOSTERWAL, Séminaire *La croissance de l'Eglise*, p.40.

Par « une organisation horizontale », il faut entendre un principe de fonctionnement s'appuyant sur les communautés locales.

> « Les Eglises croissent là où les communautés locales en prennent elles-mêmes l'initiative là où elles établissent elles-mêmes des plans et développent leur propre stratégie missionnaire en fonction des besoins de leur voisinage. L'Eglise locale est le "bastion'' de l'évangélisation[127]. »

Pour OOSTERWAL, là où domine la structure verticale et institutionnelle, il n'y a pas de croissance ; et là où existent la structure horizontale et le mouvement laïc, il y a beaucoup de croissance immédiate, mais pas de continuité, pas de stabilité. Il en conclut que « l'Eglise adventiste doit revenir à l'importance d'une Eglise locale comme fondement, tout en maintenant une structure verticale et des institutions[128] ».

De là l'idée de concevoir les institutions missionnaires sur une base horizontale, c'est-à-dire liées aux Eglises locales, à la base de la communauté, un modèle qui génèrerait des institutions de faible ou de moyenne importance. C'est d'ailleurs ce qui était préconisé par E. WHITE : de nombreux petits centres plutôt que peu de centres gigantesques, comme nous l'avons vu au premier chapitre[129].

Ce parti-pris d'envisager les institutions missionnaires établies sur l'appui des Eglises locales conduirait à la création de ministères locaux capables de soutenir des *églises-institutions*.

2.4 Des institutions d'Eglise :

Une telle orientation ne serait du reste pas étrangère à ce qui se pratique déjà ailleurs. Comme le rapporte B. REYMOND,

> « On semble désirer de plus en plus qu'ils [les édifices cultuels] ne soient pas uniquement des lieux de culte, mais deviennent des centres de vie communautaires. Les Allemands les appellent "églises-agora'', les Anglais "églises multiservices''. […] L'important est d'en retenir que les édifices ecclésiaux ne devraient plus tellement se présenter comme des institutions à rituels religieux, mais comme des lieux d'accueil, de rencontre, d'entraide, d'épanouissement, etc.[130] ».

Nous ne pensons pas, bien sur, qu'il soit indiqué de s'affranchir des « rituels religieux », mais l'option des églises-institutions soulève néanmoins la question de la sacralité du centre

---

[127] J. MAGER, « Dix facteurs pour la croissance de l'Eglise », *Servir* 2 (1983/3), p. 1.
[128] G. OOSTERWAL, op. cit., p. 47.
[129] Voir *supra* p. 14.
[130] B. REYMOND, « Les styles architecturaux du protestantisme : un survol du problème », *Etudes théologiques & religieuses*, 68 (1993/4), p. 535.

religieux. A ce sujet, I. GRELLIER présente deux modèles : celui du catholicisme où le Christ considéré véritablement présent dans les espèces eucharistiques gardées dans l'église en fait un lieu de présence réelle de Dieu ; et le modèle protestant où le lieu n'est pas sacré, mais c'est la présence des chrétiens rassemblés au nom du Christ qui suscite sa présence[131]. C'est aussi la position du comité d'éthique de l'Union franco-belge de l'Eglise adventiste[132].

Il devrait donc exister une possibilité pour une ouverture du centre ecclésial à des activités missionnaires autres que l'adoration – à condition bien entendu de pouvoir gérer les contingences fiscales découlant de l'affectation des différents espaces. M. PEDROLI, pasteur à Berne où existe un modèle d'église original affirme :

> « il est important que les paroisses s'engagent pour une église qui ouvre ses portes et accueille largement. Elles témoignent ainsi de manière symbolique et aussi réelle de l'ouverture de Dieu envers tous les humains. Elles doivent accepter la "coexistence'' entre l'activité de rassemblement et d'édification de la paroisse et une simple présence au cœur d'une société sécularisée, accepter de partager des bâtiments qui sont et qui restent des lieux de culte. Mais ce sont également des lieux de rencontre[133] ».

« Or pour se laisser rencontrer, il faut créer un espace pour la rencontre, il faut du temps dans le temps, il faut aussi un lieu et une communauté animée du même désir » déclare F. CARRILLO[134]. Pasteure protestante, elle organise avec la communauté de Champel des rendez-vous du vendredi qui coïncident avec l'entrée dans le sabbat. Voici sa vision :

> « Il me semble vital d'offrir aujourd'hui dans nos Eglises, à côté des multiples propositions de séminaires et de sessions de formation, des lieux-repères, des lieux forts, dont on sait qu'ils sont là et qu'on peut venir y aborder quand les vagues du dehors se font trop menaçantes. En un temps où l'on restructure et fusionne à tour de bras, où les ministères se font régionaux et où les ministres vivent un éparpillement coûteux, je crois beaucoup à des petites communautés vivantes et gardiennes d'une "spiritualité prophétique'' pour citer Henry Mottu qui souligne aussi qu'aujourd'hui "le religieux se porte bien, mais le lien spirituel manque''.Or pour nourrir ce lien spirituel, je crois beaucoup à un engagement dans la durée et à des lieux d'Eglise variés et typés, habités par des visages que l'on peut identifier et reconnaître[135] ».

« Des lieux-repères, des lieux forts, […] des lieux d'Eglise variés et typés » : cela peut faire sens dans une société ou image et visibilité sont des concepts porteurs. Mais cela suppose, selon B. REYMOND, que l'on travaille l'architecture des lieux de rencontre des chrétiens, notamment les aires d'accueil et de transition entre la rue et le lieu de culte[136]. D'une manière plus globale, il faudrait intégrer l'hypothèse d'un développement institutionnel – c'est-à-dire

---

[131] I. GRELLIER, « Les bâtiments d'Eglise », p. 538, 539.
[132] Commission d'éthique de l'Union franco-belge des Eglises adventistes du septième jour, « A propos des lieux de culte », 2011.
[133] M. PEDROLI, « La City-Kirche de Berne », p. 101.
[134] F. CARRILLO, « L'espace de prière de Champel », *Cahiers de l'IRP* 2 (2001), p. 21.
[135] *Ibid.*, p. 23.
[136] B. REYMOND, « Les styles architecturaux du protestantisme… », p. 535.

prévoir les activités autres que cultuelles avec leurs espace dédiés – en amont depuis le stade du projet architectural du centre ecclésial voire depuis le stade du projet d'acquisition foncière.

Il semble donc qu'il y ait des réponses possibles en termes d'institutions missionnaires à la problématique de développement de l'Eglise. Mais dans notre contexte local, compte tenu des impératifs financiers, de la culture laïque et de l'effectif limité de la communauté adventiste, ces réponses devront vraisemblablement être alimentées par des approches originales et innovantes.

3. Des réalisations d'avenir ?

Comme nous l'avons vu, les municipalités locales paraissent trouver peu d'intérêt à recevoir sur leur territoire des structures à vocation religieuse. Elles sont plus ouvertes à des projets amenant des prestations culturelles, économiques ou sociales à leurs administrés[137] et cela se comprend. Il appartient donc à l'Eglise d'aller au devant de ces besoins et de cette demande en dépassant ses préoccupations traditionnelles propres. En la matière le concept de l'église-institution ou du centre ecclésial de services pourrait apporter une réponse possible aussi bien aux besoins de l'Eglise qu'à ceux de la société. Nous terminerons cette étude par l'évocation de trois de ces exemples.

Le centre de services du Visconti

Nous rapportons ici l'exemple d'une communauté adventiste de 250 membres qui s'est formée au Visconti suite à un sondage de l'Eglise sur les besoins de la population.

> « Il y avait donc une ville satellite qui se créait ; une autre ville à côté avait une Eglise adventiste, et nous avons demandé à ces membres d'aller dans la nouvelle ville faire du porte à porte avec un questionnaire dont le centre était : quels sont les besoins des gens ?
> Un des besoins mis en évidence a été la nécessité d'une crèche et aussi d'un lieu de jeux pour les enfants. Besoin aussi d'une salle publique où les gens pouvaient se rencontrer pour des conférences. On a demandé quel genre de conférences les intéresserait. C'était souvent des familles jeunes et ils ont fait valoir qu'ils aimeraient des conférences sur l'éducation des enfants, le mariage, le couple, le foyer.
> Vous intéressez-vous à une église ? Non, pas vraiment ! On en savait assez.
> Bien sûr, nous n'avons pas bâti une chapelle, les gens n'avaient pas répondu à cela. Peut-être un par ci, un par là. Mais mon souci est celui de la population toute entière.
> La Fédération de cette région était persuadée de construire une chapelle qui aurait forme d'édifice public auquel on adjoindrait une chapelle. On avait un petit bout de terrain là. Il a été décidé qu'une partie serait réservée aux enfants. On a organisé une crèche pour les bébés.

[137] Voir l'exemple de l'église-institution de Plzen, *infra* p. 70 et en annexe.

> Il n'y avait pas d'Eglise il y a environ sept ans, et maintenant il y a une Eglise de 250 membres. Elle a commencé par le déménagement de quelques foyers adventistes qui se sont déplacés. Mais la plupart des gens proviennent de la ville nouvelle[138]. »

Il est intéressant de noter comment l'Eglise a offert les prestations et services nécessaires au public, a adapté l'architecture de son centre ecclésial à ses repères et celui-ci y a répondu favorablement.

La Maison de l'Espérance à Paris

Avec la Maison de l'Espérance, nous avons un autre exemple d'église-institution. Ce centre culturel et cultuel héberge trois communautés adventistes, mais propose également diverses manifestations culturelles susceptibles d'intéresser le grand public : concerts, ciné-débats, expositions, bibliothèque. Il accueille en septembre le festival art et foi. La Maison de l'Espérance contribue à apporter un certain cachet à l'adventisme de la région.

L'église-institution de Plzen

Cette récente église adventiste de République tchèque offre non seulement des activités d'Eglise traditionnelles, mais fonctionne aussi comme un centre culturel et de loisirs. Il propose une aire de jeu pour enfants, un terrain de sport pour le quartier et est conçu pour accueillir diverses activités sociales intéressant le voisinage. Financé pour partie par des fonds publics, il remporte l'adhésion des autorités locales qui y voient un équipement utile aux habitants du lieu[139]. Il est envisagé comme un précurseur probable des futures structures ecclésiales adventistes.

On peut bien sûr imaginer des centres autres que culturels et moins coûteux. HAMMERLY émet par exemple l'idée de centres de conseils pour la famille.

> « Les centres de conseils peuvent connaître auprès du public un réel succès, puisqu'un grand nombre de gens éprouvent un tel besoin d'être éclairés qu'ils s'empressent de s'adresser à des sources aussi douteuses que l'Eglise de scientologie. Ceux qui s'intéressent à la personnalité humaine, au mariage et aux questions de la famille sont généralement réceptifs aux choses spirituelles. L'idéal serait qu'en Amérique du Nord existe dans chaque district urbain un centre de conseil fonctionnant sous la direction des adventistes du septième jour[140]. »

En fait toute une palette d'activités pourrait être envisagée en fonction des besoins de la localité où se trouve implantée le bâtiment d'Eglise. Les trois exemples de réalisations ci-dessus soulignent la plausibilité de l'hypothèse institutionnelle. Il ne s'agirait donc pas de

---

[138] G. OOSTERWAL, Séminaire *La croissance de l'Eglise*, p. 17.
[139] *Plzen Adventists Open New Type of Church Facility* [en ligne], disponible sur <http://www.euroafrica.org/news/detail/datum/2010/10/22/plzen-adventists-open-new-type-of-church-facility/>, (Consulté le 17 janvier 2011). Voir les détails de l'article en annexe, p. 83.
[140] H. HAMMERLY, « Stratégie pour une évangélisation de grande envergure », *Servir* 2 (1987/3), p. 116.

réaliser des grandes institutions, qui dans notre contexte local sont matériellement difficiles à supporter, mais d'opter pour de petites institutions d'Eglise locale à la mesure d'un quartier. A ce titre on pourrait non seulement planifier l'implantation de futures églises-institutions en regard des besoins d'hébergement des communautés religieuses, mais pourquoi pas encourager la conversion de certaines églises existantes en centres d'activité ouverts au public, aux moindres frais. Une telle orientation devrait amener à penser la mission non plus uniquement en termes d'évangélisation, mais en termes plus généraux de développement – développement de l'Eglise *et* de la société. Ce qui aurait l'avantage d'alimenter les thématiques et les contenus des églises-institutions et donc les éléments d'accroche auprès des instances publiques et des populations. Cela signifie intégrer une réflexion et des outils :

- de développement économique
- de développement sanitaire
- de développement culturel
- de développement social
- de développement écologique
- de développement spirituel

La formation : un projet aussi ambitieux ne serait pas viable sans l'élaboration d'un programme de formation adapté, destiné aux membres d'Eglise et aux leaders pour animer des églises-institutions et pour élargir la vision de l'intérêt de l'Eglise aux besoins de la société. Il faudrait qu'y soit intégré au moins :

- La notion de service
- La notion de l'accueil
- La notion d'excellence (compétence, rendement, …)
- Le concept de permanence
- L'ouverture au public
- Un défi : faire évoluer l'état d'esprit introverti de nos communautés

Bien des points resteraient encore à expliciter, mais nous ne pouvons être exhaustifs dans le cadre de cette simple étude.

Ce chapitre nous aura néanmoins permis de mieux appréhender la réalité institutionnelle de l'Union franco-belge avec ses huit centres missionnaires et ses 166 points d'influence. Nous avons également observé que les difficultés de création d'équipements permettant de loger les

communautés ecclésiales conduisent à entrevoir dans les institutions missionnaires un aspect de la solution à ce type de problème. Nous ne saurions avancer qu'il s'agisse là ni de l'*unique*, ni de la *meilleure* solution, mais d'une hypothèse envisageable. Dans une telle hypothèse institutionnelle, il conviendrait d'explorer les pistes d'évaluation des besoins, de services à la société et d'organisation horizontale induisant le modèle des églises-institutions. Cette hypothèse de travail est du reste déjà en cours d'expérimentation en divers lieux et pourrait représenter une tendance pour l'avenir. Les églises-institutions œuvreraient à la fois pour le bien de l'Eglise et de la société, contribuant ainsi à aider l'Eglise à réaliser sa mission dans le monde. Cette option qui ne prétend pas être la panacée absolue, serait confrontée à certains défis financiers mais surtout culturels, l'Eglise étant relativement ancrée dans ses habitudes de pensée et de fonctionnement. Elle sous-tendrait donc l'établissement d'un certain climat de renouveau dans les communautés ecclésiales pour une pleine réalisation.

Conclusion

En conclusion, notre tâche aura consisté à mettre en lumière le rapport étroit entre le développement de l'Eglise adventiste et les institutions missionnaires, celles-ci, selon la vision des pionniers, faisant partie intégrante de la mission de la dénomination. L'expansion du mouvement adventiste et la multiplication de ses centres missionnaires vont donc de pair. Dans un second temps, nous avons montré que les institutions missionnaires recèlent un véritable enjeu de développement, tant en ce qui concerne l'Eglise qu'en ce qui concerne le monde. Enfin nous avons considéré comment l'hypothèse institutionnelle pourrait s'avérer être un élément de réponse aux difficultés rencontrées par l'Eglise dans ses besoins de développement et comment le modèle de l'église-institution ou du centre ecclésial de services pourrait être un concept à envisager dans notre champ territorial. En définitive ce document ne prétend pas faire le tour de la question des institutions en relation avec le développement de l'Eglise. Certaines pistes mériteraient d'être explorées. Par exemple le fait de déterminer de manière solide le lien de cause à effet entre institutions et croissance numérique de l'Eglise. On pourrait aussi examiner avec profit l'impact de croissance des institutions missionnaires en fonction de leur type (santé, culture, social, …). Un autre sujet d'étude pourrait être l'évaluation qualitative et quantitative de l'apport des institutions adventistes à la société. La notion d'outils apologétiques gagnerait également à être approfondie : il serait intéressant d'enquêter sur le rôle de l'architecture, des grands rassemblements ou de l'art dans la

promotion et l'expansion du message chrétien. Peu de choses en effet semblent avoir été dites sur l'architecture et l'art – mis à part la musique – dans l'adventisme. Or l'architecture est partie intégrante des centres missionnaires, lesquels peuvent être aussi des lieux de production et de consommation de l'art chrétien. Trois concepts donc – architecture, art, grands rassemblements – qui ont à voir avec les institutions missionnaires, et qui pourraient mériter une réflexion. Mais une question importante serait de chercher à évaluer quel type d'institution pourrait être adaptée à telle ou telle région. Il semble par exemple qu'en Asie et particulièrement en Inde, les écoles adventistes soient vouées au succès. Il est possible aussi que les hôpitaux de la dénomination soient particulièrement remarqués dans les pays d'Afrique. Mais quelle sorte d'institutions correspond au profil des Européens ? Et qu'est-ce qui peut être réalisable et efficace dans une société laïque, développée et organisée comme la société française du XXIe siècle ? Des interrogations qui gagneraient à être étudiées. D'autre part les institutions missionnaires représentent un certain poids financier pour lequel l'Eglise semble encore disposer de peu de recettes. En effet, « les constructions (chapelles, bureaux, centres de jeunesse, centres de bienfaisance, écoles) doivent être financées exclusivement avec des fonds ne provenant pas des dîmes[141] ». Un axe de réflexion supplémentaire et utile consisterait donc à explorer les possibilités de ressources à la portée de l'Eglise. Le présent document n'a donc pas la prétention, bien sur, d'offrir la solution absolue à la problématique de développement de l'Eglise, ni même de proposer une solution complète et détaillée. Nous avons simplement esquissé une réflexion sur un sujet qui mériterait une étude voire des études approfondies. Cependant l'hypothèse avancée mériterait d'être considérée puisque véhiculant l'ambition d'un développement conséquent. Une telle ambition est en effet à la mesure du message universel et solennel de l'Eglise adventiste[142]. Car le projet adventiste concerne toute nation, toute tribu, toute langue, tout peuple ; ce qui suppose une Eglise avec des églises ouvertes au monde. Il est vrai qu'un projet de cette envergure devrait confronter des défis non seulement matériels, mais aussi institutionnels justement, au sens de l'Institution-Eglise avec l'inertie et les pesanteurs inhérentes aux institutions établies, les habitudes des communautés façonnées par des décennies de fonctionnement traditionnel. Des défis toutefois qu'il n'est pas impossible de relever, mais qui nécessiteraient l'instauration d'une atmosphère de Réveil et de Réforme. Or il s'agit précisément de l'orientation et de l'aspiration actuelle de l'Eglise adventiste mondiale. L'espoir est donc permis pour une Eglise porteuse d'espérance.

[141] M. AIMONETTI, « L'usage sacré de la dîme », *Revue adventiste* 1629 (1997), p. IV.
[142] Ap. 14.6-12.

ANNEXES

Quelques institutions missionnaires adventistes dans le monde

1. Académie Maxwell, Kenya

2. Centre de formation ADRA, Mexique

3. AIIAS (Institut international adventiste d'études supérieures), Silang, Cavite, Philippines

4. Newbold College, Angleterre

5. Université Loma Linda, Californie, Etats-Unis

6. Ecole indienne Holbrook, Arizona, Etats-Unis

7. Ecole de commerce de l'Université Solusi, Zimbabwe

8. Ecole de Belgaum, Inde

9. Clinique La Lignière, Gland, Suisse

10. Centre de Médias, Tula, Russie

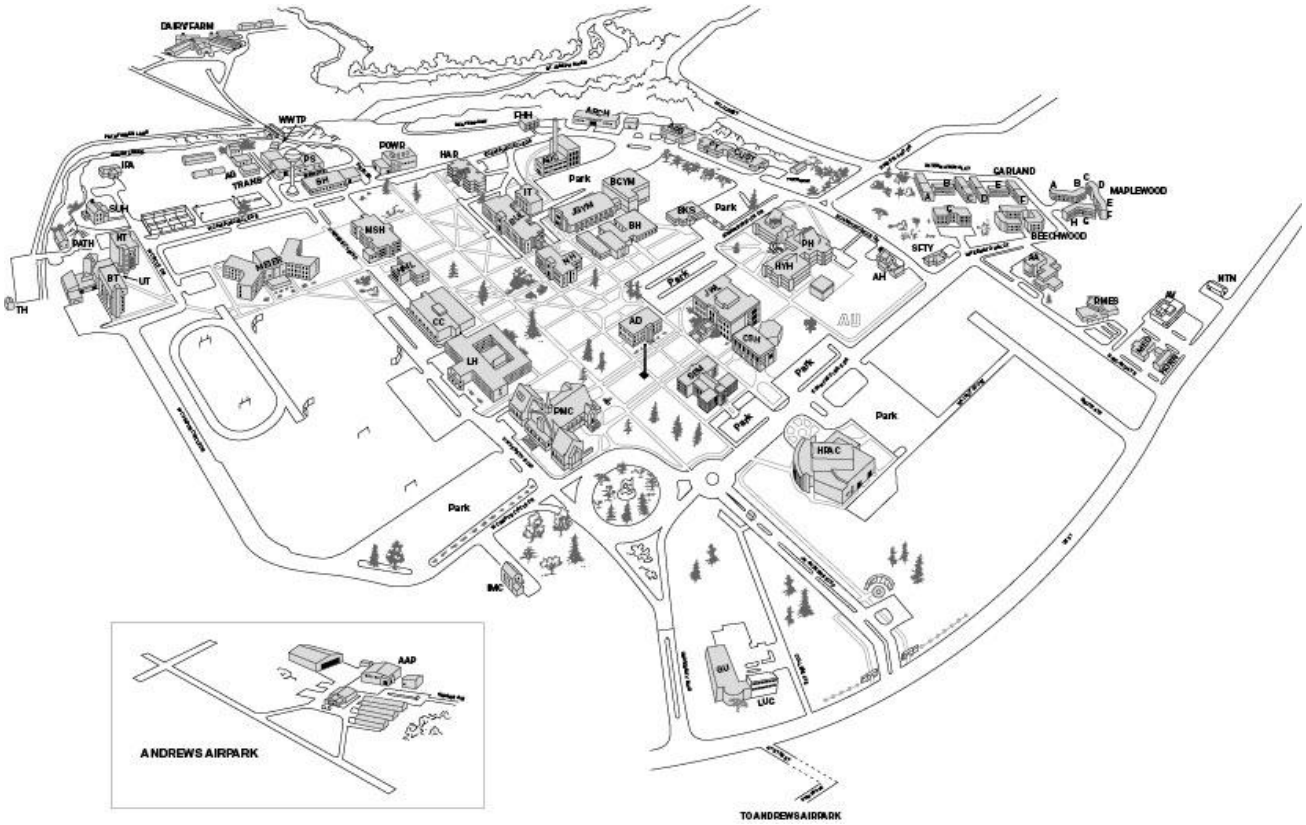

11. Campus de l'Université Andrews, Berrien Springs, Michigan, Etats-Unis

12. Ecole de Stanborough, Angleterre

Principales institutions de l'Union franco-belge

13. Cour de récréation de l'école du Lys, Dammarie-lès-Lys, Seine et Marne

14. Bibliothèque Alfred Vaucher et Faculté de théologie, Collonges-sous-Salève, Haute-Savoie

15. Maison de retraite Le Romarin, Clapiers, Hérault

16. La Maison de l'Espérance, Centre culturel et cultuel, Paris

17. Moulin de l'Ayrolle, Centre de jeunesse, St Félix de Pallières, Gard

L’exemple de l’église-institution de Plzen, République Tchèque

Nous reproduisons ci-après un article en ligne paru sur le site de la division eurafricaine des Eglises adventistes[143] traduit de l'anglais.

22.10.2010:

En Septembre 2010, l'église adventiste de Plzen a inauguré un nouveau type d'installation qui ne permettra pas seulement d'offrir régulièrement des activités d'Eglise chaque semaine, mais aussi de fonctionner comme un centre culturel et de loisirs et de fournir une aire de jeux pour enfants et un terrain de sport pour la collectivité voisine.

L'inauguration officielle a eu lieu le Jeudi 16 septembre. Plusieurs représentants des institutions locales et de l'Etat ainsi que ceux qui sont impliqués dans la réalisation du projet étaient présents. MJ Muzik, un représentant de la mairie de la Pilsen, a déclaré: «Des installations appropriées pour les activités de loisirs sont en grande pénurie, en particulier dans cette partie de la ville. Nous sommes impatients de travailler ensemble. "

La coupe officielle du ruban a été effectuée conjointement par le pasteur P. Zvolanek, président de la Conférence de Bohême des adventistes du septième jour, et le sénateur et ancien maire de Plzen, MJ Sneberger, qui dans son discours a souligné que : «Toute installation où les gens peuvent se rencontrer et sont encouragés à le faire, est très importante. Nous sommes reconnaissants à tous ceux qui se soucient de réunir notre communauté. "

[143] *Plzen Adventists Open New Type of Church Facility* [en ligne], disponible sur <http://www.euroafrica.org/news/detail/datum/2010/10/22/plzen-adventists-open-new-type-of-church-facility/>, (Consulté le 17 janvier 2011).

L'architecte, M. J. Soukup, a conçu le bâtiment en forme de bateau ou de poissons. M. Soukup a expliqué sa conception en citant St Exupéry: "Une maison n'est pas construite uniquement pour protéger les gens contre le mauvais temps, la pluie et le froid, mais aussi pour leur permettre de connaître le bonheur et l'amour. Cette maison a été construite avec l'intention d'aider les gens à comprendre leur place dans le monde et dans la vie"

L'Eglise s'est réunie dans le bâtiment pour la première fois le samedi 18 septembre, afin de procéder à la célébration de dédicace.

Le président de l'église adventiste dans la région Euro-Afrique, Bruno Vertallier a fondé son sermon sur le texte biblique décrivant la construction du temple de Salomon dans le temps de l'Ancien Testament. Pasteur Vertallier a souligné les qualités des bâtisseurs : "Ceux qui veulent construire un véritable temple de Dieu ont besoin de le connaître, de respecter ses commandements, de ressentir le désir d'accomplir ses plans et objectifs et de mettre tous leurs efforts dans le projet. Ils n'accomplissent pas leur propre projet, mais souhaitent réaliser le dessein de Dieu. "

Près de 50 % du coût du bâtiment s’élevant à 1,3 millions d'euros a été couvert par le Fonds européen de développement régional. L'installation sera utilisée par l'Eglise locale adventiste du septième jour pour ses activités régulières, par l'Adventist Development and Relief Agency (ADRA), comme un bureau local de promotion et de la conduite des projets humanitaires et par un service de conseil et le bureau juridique pour aider les gens dans des situations difficiles. Parfois, la salle sera utilisée pour des concerts de musique classique, en particulier par des étudiants du Conservatoire de musique de Plzen.

Les principales activités de l'installation sont destinées à aider les familles avec de jeunes enfants, les adolescents et les personnes âgées, ce qui explique pourquoi l'équipement comprend une aire de jeux, un terrain de sport et un endroit pour construire un feu de camp. Le bâtiment comprend plusieurs salles pour des réunions de type club, des conférences, des activités de discussion et surtout du temps libre pour les enfants.
La communauté adventiste locale à Plzen a des plans ambitieux pour rendre les locaux disponibles et rentables pour la majorité des habitants dans le voisinage. Si le projet s'avère viable et bénéfique, il peut servir de modèle pour les futures structures construites par l'Eglise.

Par: EUD CD

BIBLIOGRAPHIE

AIMONETTI M., « L'usage sacré de la dîme », *Revue adventiste* 1629 (1997), p. III-IV.

AIMONETTI M. « Une sacré aventure ! », *Revue adventiste* 1786 (2011), p. 10-11.

« A l'intention des dirigeants », *Jeunes et adultes. Mission adventiste* 1 (2011), p. 3-4.

BOCK L., RASI H., « Rapport et recommandations présentées au Comité de la Conférence Générale », *Servir* 2 (1987/3), p. 135-151.

BOSCH D., *Dynamique de la mission chrétienne. Histoire et avenir des modèles missionnaires*, Lomé/Paris/Genève, Haho/Karthala/Labor et Fides, 1995.

Bulletin d'Information Adventiste 346 (2011), p. 5-6.

CARRILLO F., « L'espace de prière de Champel », *Cahiers de l'IRP* 2 (2001), p. 21-34.

Commission d'éthique de l'Union franco-belge des Eglises adventistes du septième jour, « A propos des lieux de culte », 2011.

DEBIE F, VEROT P., *Urbanisme et art sacré. Une aventure du XXe siècle*, Paris, Critérion, 1991.

DELTEIL G., KELLER P., *L'Eglise disséminée. Itinérance et enracinement*, Théologies pratiques, Paris/Genève, Cerf/Lumen Vitae/Novalis/Labor et Fides, 1995.

Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, Nouvelle éd. revue, Paris, Le Robert, 1967.

Division Asie-Pacifique Nord, « Taïwan : une émission adventiste sur la santé est diffusée sur la télévision nationale », *Adventist World* 7 (2011/3), p. 5-6.

Eglise adventiste du septième jour, *Manuel d'Eglise*, Révision 2005, Dammarie-lès-Lys, Vie et Santé, 2006.

FATH S., *Dieu XXL. La révolution des megachurches*, Paris, Autrement, 2008.

Fédération France-Nord des Eglises adventistes, Dossier sur la Maison de l'Espérance.

FRIKART U., « Des gens qui se préoccupent du bonheur des autres », *Signes des temps* n° spécial septembre 1990, p. 16-23.

General Conference of Seventh-day Adventists, *147th Annual Statistical Report-2009* [en ligne], disponible sur <http://www.adventistarchives.org/docs/ASR/ASR2009.pdf#view=fit>, (consulté le 19 avril 2011).

GODWIN C., « L'implantation d'Eglises en Belgique francophone », *Les Cahiers de l'école pastorale* 68 (2008), p. 3-19.

GRELLIER I., « Les bâtiments d'Eglise, une question théologique », *Etudes théologiques & religieuses* 68 (1993/3), p. 537-556.

HAMMERLY H., « Stratégie pour une évangélisation de grande envergure », *Servir* 2 (1987/3), p. 109-120.

IPSOS, *Les tendances d'opinion et de consommation en 2000* [en ligne], 08/02/2001, disponible sur <http.www.ipsos.fr/CanalIpsos/articles/646.asp>, (consulté le 23 janvier 2011).

JEAN-ELIE S. B., *Le mouvement adventiste aux Antilles et Guyane françaises de 1910 à 1980.* Publié à compte d'auteur sans date et sans éditeur.

JOHNSSON W. G., « Le défi de la pensée sécularisée », *Servir* 2 (1987/3), p. 51-60.

KAEMPF B., « Oïkodomique » in B. KAEMPF (éd.) *Introduction à la théologie pratique*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 1997, p. 201-224.

KING A., « Des écoles au service des familles indiennes », *Adventist World* 7 (2011/3), p. 24-25.

KNIGHT G., « L'éducation adventiste et la vision apocalyptique », *Revue d'éducation adventiste* 26 (2008), p. 4-8.

KNIGHT G., *En quête d'identité. Les grandes étapes de l'histoire des croyances adventistes*, Dammarie-lès-Lys, Vie et Santé, 2008.

La Sainte Bible, version Segond éd. Revue 1978, Alliance biblique universelle, 1984.

« L'avenir commence aujourd'hui », *Jeunes et adultes. Mission adventiste* 1 (2011), p. 29-31.

LEHMANN R., *Les Adventistes du septième jour*, Turnhout, Belgique, Brepols, 1987.

LIECHTI D., *Bâtir des Eglises majeures [en ligne], disponible sur <http://www.flte.fr/pdf/pdf130.pdf?PHPSESSID=acdc223e599ee9faa5ce50f384bb532c>, (consulté le 13 avril 2011).*

MAGER J., « Dix facteurs pour la croissance de l'Eglise », *Servir* 2 (1983/3), p. 1-3.

MATTON A., *Vos amis les adventistes*, Dammarie-lès-Lys, Les Signes des Temps, 1969.

Mon agenda 2011, Dammarie-lès-Lys, Vie et Santé, 2010.

NIDA E., *Coutumes et cultures*, La Côte-aux-fées, Suisse, Editions des Groupes Missionnaires, 1978, p. 123.

OESTREICH B., « L'Eglise dans le monde », in Comité de recherche biblique Conférences bibliques de la Division eurafricaine, *L'Eglise de Jésus-Christ. Sa mission et son ministère dans le monde*, Etudes en ecclésiologie adventiste 2, Dammarie-lès-Lys, Vie et Santé, 1995, p. 119-143.

OOSTERWAL G., « Mission à Technopolis. L'impact adventiste dans un monde en mutation. », *Dialogue* 1 (1989/1), p. 4-7, 32.

OOSTERWAL G., Séminaire *La croissance de l'Eglise*, Valence 1-10 novembre 1981, Notes personnelles de M. Bouvet.

PAULIEN J.K., « L'Evangile dans un monde sécularisé », *Servir* 2 (1987/3), p. 61-76.

PEDROLI M., « La City-Kirche de Berne », *Cahiers de l'IRP* 2 (2001), p. 97-101.

PEELMAN A., *L'inculturation. L'Eglise et les cultures*, L'horizon du croyant, Paris/Ottawa, Desclée/Novalis, 1989.

Plzen Adventists Open New Type of Church Facility [en ligne], disponible sur <http://www.euroafrica.org/news/detail/datum/2010/10/22/plzen-adventists-open-new-type-of-church-facility/>, (Consulté le 17 janvier 2011).

REID G., « L'Eglise de l'avenir et l'avenir de l'Eglise », in Comité de recherche biblique Conférences bibliques de la Division eurafricaine, *L'Eglise de Jésus-Christ. Sa mission et son ministère dans le monde*, Etudes en ecclésiologie adventiste 2, Dammarie-lès-Lys, Vie et Santé, 1995, p. 251-257.

REYMOND B., « Les styles architecturaux du protestantisme : un survol du problème », *Etudes théologiques & religieuses* 68 (1993/4), p. 507-535.

REYMOND B., *L'architecture religieuse des protestants. Histoire – caractéristiques – problèmes actuels*, Pratique 14, Genève, Labor et Fides, 1996.

RIGAL J., *L'Eglise en quête d'avenir. Réflexions et propositions pour des temps nouveaux,* Théologies, Paris, Cerf, 2003.

SAHLIN M., *Sharing our faith with friends without losing either*, Hagerstown, Review & Herald Publishing Association, 1990.

SAUVAGNAT B., MENANTEAU M, « La mission adventiste est la seule chose qui confère à l'Eglise sa validité » (Interview de G. KNIGHT), *Revue adventiste* 1660 (1999), p. 12-14.

SCHWARZ C., *Le développement de l'Eglise. Une approche originale et réaliste*, Paris, Empreinte Temps Présent, 1996.

STACKHOUSE J., « From Architecture to Argument. Historic Resources for Christian Apologétics », in T. R. PHILLIPS & D. L. OKHOLM (éd.), *Christian Apologetics in the Postmodern World*, 1995, p. 39-58.

TNS-SOFRES, *Baromètre des préoccupations des Français – Novembre 2010* [en ligne], 06/11/2010, disponible sur <http://www.tns-sofres.com/points-de-vue/E46E9A2DE2634CEB86314A7CB1A2DE57.aspx>, (consulté le 12 novembre 2010).

Union des Fédérations adventistes de France, de Belgique et du Luxembourg, *Statistiques. L'Eglise adventiste en quelques chiffres* [en ligne], disponible sur <http://www.adventiste.org>, (consulté le 27 février 2011).

Union franco-belge des Fédérations adventistes, *Stratégie pour l'exercice 2008-2013.*

Université Andrews [en ligne], disponible sur <http://fr.wikipedia.org/wiki/Universit%C3%A9_Adrews>, (Consulté le 19 avril 2011).

WHITE E., *Education*, Dammarie-lès-Lys, Vie et santé, 1986.

WHITE E., *Evangéliser*, Dammarie-lès-Lys, Vie et Santé, 2000.

WHITE E., *Le ministère de la bienfaisance*, trad. de L.A. MATHY, Dammarie-lès-Lys, SDT, 1970.

WHITE E., *Le ministère de la guérison*, Boise, Idaho, Etats-Unis, Le monde français, 1977.

WHITE E., Témoignages pour l'Eglise vol. 3, Dammarie-lès-Lys, Vie et Santé, 1995.

Wikipédia, *Mosquée de Créteil* [en ligne], 5 mai 2009, disponible sur <http://fr.wikipedia.org/wiki/Mosqu%C3%A9e_de_Cr%C3%A9teil>, (consulté le 19 novembre 2009).

Sources bibliographiques pour les illustrations

Carte de France : *Carte des départements de France* [en ligne], disponible sur

<http://www.cartes-de-france.fr/>, (Consulté le 31 mars 2011).

Carte de la Fédération belgo-luxembourgeoise : Fédération belgo-luxembourgeoise, *Les Eglises adventistes en Belgique et Luxembourg* [en ligne], disponible sur <http://www.adventist.be/french/bodyfr.php?a=2 >, (Consulté le 31 mars 2011).

Documents en annexe :

1 : *Adventist World* 6 (2010/11), p.21.

2 : *Le Monde adventiste* 2 (2006/4), p. 6.

3 : *Adventist World* 5 (2009/5), p. 1.

4 : *Adventist World* 4 (2008/4), p. 16.

5 : *Le Monde adventiste* 2 (2006/6), p. 3.

6 : *Adventist World* 5 (2009/9), p. 17.

7 : *Adventist World* 6 (2010/7), p. 5.

8 : *Le Monde adventiste* 2 (2006/3), p. 15.

9 : *Signes des Temps* 1592 (2009), p. 58.

10 : *Le Monde adventiste* 1 (2005/4), p. 16.

11 : Andrews University, *Carte du campus* [en ligne], disponible sur <http://www.andrews.edu/about/visiting/campus_map.html>, (Consulté le 04 avril 2011).

12 : *1907 Stanborough Park Centenary 2007* [en ligne], disponible sur <http://www.adventistpictures.org.uk/gallery/2007/stanpark100/index.php>, (Consulté le 04 avril 2011).

13 : *Revue adventiste* 1723 (2005), p. 11.

14 : *Revue adventiste* 1732 (2006), p. 5.

15 : *Revue adventiste* 1746 (2007), p. 10.

16 : *Revue adventiste* 1773 (2010), p. 1.

17 : *Revue adventiste* 1750 (2007), p. 8.

Photo de la page de titre : Maison d'édition Vie et Santé, Dammarie-lès-Lys, Seine et Marne. Photographie : Jean-Claude VEPER, que nous remercions ici.